

Présentation des réseaux de suivi de la qualité de l'eau en Charente-Maritime



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA
CHARENTE-MARITIME

Direction départementale des territoires et de la mer de la Charente-Maritime
89, avenue des Cordeliers - cs 80000 - 17018 La Rochelle CEDEX 1 - Tél : 05 16 49 61 00

Présentation
des réseaux
de suivi
de la qualité
de l'eau
en Charente-Maritime

Novembre 2016



Préambule



LE LITTORAL DE LA CHARENTE-MARITIME est caractérisé par des paysages et des milieux naturels dont la préservation et le bon fonctionnement sont étroitement liés au bon état des eaux continentales, estuariennes et marines. Dans cet environnement remarquable s'exercent des activités emblématiques du département, telles que la conchyliculture, la pêche ou le tourisme, qui dépendent également du bon état de ces eaux.

Qu'ils s'inscrivent dans un cadre réglementaire ou qu'ils participent à l'amélioration des connaissances, de nombreux réseaux de suivi de la qualité des eaux existent dans le département. Si leur rôle en matière de surveillance de l'environnement littoral est évident, il faut également souligner leur grande utilité dans le champ de l'acquisition de connaissances. Ils contribuent en effet à la compréhension des phénomènes complexes, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique, que connaît le milieu marin. Leur apport est également indispensable au suivi et à la gestion de nombreuses activités et aux productions issues du littoral. Ces différents réseaux sont toutefois peu connus et les échanges entrepris avec la profession ostréicole suite à l'épisode de mortalité 2014 avaient montré cette faiblesse.

Le présent rapport constitue donc un premier inventaire des réseaux de suivi existants de la qualité des eaux dans le département de la Charente-Maritime et des masses d'eau à proximité, susceptibles d'influencer sa façade littorale.

Éric Jalon

Préfet de la Charente-Maritime

Sommaire

Cadre réglementaire communautaire	7
Paramètres de suivi et évaluation de la qualité.....	8
Cartographies par secteurs des réseaux de mesure de la qualité de l'eau en Charente-Maritime.....	11
Réseaux existants recensés par organisme porteur	19
Agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne	
<i>Le réseau de contrôle de surveillance (RCS) des eaux douces</i>	21
<i>Le réseau de contrôle opérationnel (RCO) des eaux douces</i>	23
<i>Le réseau complémentaire d'agence (RCA) des eaux douces</i>	25
<i>Le réseau de contrôle de surveillance (RCS) des eaux littorales</i>	27
Agence régionale de la santé (ARS)	
<i>Le réseau de suivi de la qualité des eaux de baignades naturelles.....</i>	29
<i>Le réseau de pêche à pied de loisir</i>	31
Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)	
<i>Le réseau de contrôle microbiologique (REMI).....</i>	33
<i>Le réseau d'observation et de surveillance du phytoplancton et des phycotoxines (REPHY).....</i>	35
<i>Le réseau d'observation de la contamination chimique (ROCCH).....</i>	37
Communauté d'agglomération de La Rochelle (CdA)	
<i>Suivi de la qualité des eaux littorales de la CdA de La Rochelle</i>	39
Conseil départemental de la Charente-Maritime	
<i>Le réseau complémentaire départemental 17 (RCD 17)</i>	41
<i>Le réseau de suivi de la qualité de l'eau des marais</i>	43
<i>Le réseau de suivi de la qualité des zones de production conchylicole déclassées et à risque.....</i>	45
<i>Le réseau de suivi de la qualité des eaux de baignade des plages déclassées et à risque.....</i>	47
Centre régional d'expérimentation et d'application aquacole (CREAA)	
<i>Le réseau conchylicole en marais salé.....</i>	49
Direction départementale des territoires et de la mer de la Charente-Maritime (DDTM 17)	
<i>Le réseau de suivi des estuaires</i>	51
<i>Le réseau national de surveillance de la qualité des eaux et des sédiments des ports maritimes (REPOM).....</i>	53
Laboratoire environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux (UMR EPOC)	
<i>Le réseau de surveillance de la qualité des eaux de l'estuaire de la Gironde (MAGEST)</i>	55
Observatoire aquitain des sciences de l'univers (OASU)	
<i>Le service d'observation en milieu littoral (SOMLIT)</i>	57



Cadre réglementaire communautaire

En Europe, les politiques de protection et de rétablissement du bon état écologique des masses d'eaux dépendent de plusieurs textes clefs, fixant des orientations communes.

Directive cadre sur l'eau (DCE) du 23 octobre 2000



Elle vise à donner une cohérence à l'ensemble de la législation avec une politique communautaire globale dans le domaine de l'eau.

Elle définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux par grand bassin hydrographique au plan européen, avec une perspective de développement durable. La DCE fixe des objectifs pour la préservation et la restauration de l'état des eaux superficielles (eaux douces et côtières) et pour les eaux souterraines.

L'objectif général est d'atteindre dès 2015 le bon état des différentes masses d'eau sur tout le territoire européen.

Directive cadre stratégique pour le milieu marin (DCSMM) du 17 juin 2008



Elle établit un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin. Elle constitue le pilier environnemental de la politique maritime intégrée (PMI) de l'Union européenne.

La directive vise à renforcer la cohérence entre les différentes politiques et à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales au sein de ces différentes politiques. L'objectif est d'atteindre ou de maintenir le bon état écologique du milieu marin d'ici l'horizon 2020. Pour cela, les États membres doivent élaborer et mettre en œuvre une stratégie marine cohérente dans chaque région et leur sous-région marine, puis en assurer le suivi.

Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (OSPAR)



Adoptée en 1992 et entrée en vigueur en 1998, elle remplace les conventions d'Oslo et de Paris. Par l'intermédiaire de cette convention, quinze gouvernements et l'Union européenne coopèrent pour protéger l'environnement marin de l'Atlantique du Nord-Est. Elle fédère les moyens de connaissance et d'actions des Parties contractantes afin d'assurer la meilleure conservation possible de cet espace marin, dans une perspective de développement durable.

Directive relative à la qualité des eaux conchylicoles du 12 décembre 2006



Elle s'applique quant à elle aux eaux côtières et aux eaux saumâtres dont la protection ou l'amélioration est nécessaire pour permettre le développement des coquillages et contribuer à la bonne qualité des produits destinés à l'alimentation humaine.

Directive concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade du 15 février 2006



Elle est relative à la gestion et au contrôle des eaux de baignade.

Elle vise également dans ses objectifs à préserver, à protéger et à améliorer la qualité de l'environnement.

Paramètres de suivi et évaluation de la qualité



Afin de caractériser au mieux l'état écologique d'une masse d'eau superficielle, des mesures peuvent être réalisées sur trois matrices : l'eau, les sédiments et les coquillages (CLI : chair et liquide intervalvaire), dans la mesure où ces organismes filtreurs sont représentatifs de l'état de santé d'un milieu aquatique.

Ainsi, différents paramètres représentatifs de la santé de ces compartiments sont analysés (in situ ou en laboratoire) et évalués en fonction de seuils de tolérance fixés par la DCSMM, la DCE, la directive eaux conchylicoles, la directive des eaux de baignade ou la convention OSPAR.

Paramètres physiques

Les paramètres physiques de l'eau mesurés classiquement sont la conductivité, le pH, la température (T°) et l'oxygène dissous (O_2). La conductivité permet, entre autre, d'évaluer le taux de salinité de l'eau alors que le pH en caractérise l'acidité.

Ces paramètres participent à l'équilibre global du milieu puisqu'ils interagissent avec les éléments chimiques et l'activité biologique. De ce fait, la connaissance de ces paramètres permet d'identifier rapidement d'éventuelles variations indicatrices d'une perturbation du milieu. Il existe en Charente-Maritime une grande diversité d'estuaires, marais salés et doux, possédant chacun des caractéristiques propres et donc des paramètres physiques spécifiques.

Orthophosphates et eutrophisation

Les phosphates sont facilement fixés par le sol : leur présence naturelle dans les eaux est liée aux caractéristiques des terrains traversés et à la décomposition de la matière organique.

Le phosphore joue un rôle important dans le développement des algues. Ainsi, il contribue à l'eutrophisation, phénomène évolutif au cours duquel le milieu s'enrichit en matières nutritives d'une manière excessive, et par voie de conséquence, en algues et phytoplancton.

Nitrates et matières azotées

Les nitrates constituent la forme azotée la plus utilisée par les végétaux. Issus de l'oxydation biologique des autres formes d'azote ou d'apports directs d'origine agricole, ils constituent un apport en nutriments susceptible de perturber les équilibres biologiques du milieu aquatique.

Cette eutrophisation est préjudiciable à la faune et la flore aquatique et n'est pas sans conséquence sur la qualité chimique de l'eau. L'azote se retrouve également dans le milieu sous forme non dissoute (présent dans les sédiments ou les organismes et reste potentiellement disponible après relargage) ou sous forme soluble (ammonium, nitrites).

Dans des conditions particulières limitant la transformation de ces formes en nitrates, ou lors de rejets importants d'origine anthropique, un risque notable de toxicité pour la faune aquatique ainsi que pour la santé publique est à souligner.

Les paramètres indicateurs des matières azotées sont le dosage direct des nitrates (NO_3^-) et de l'ammonium (NH_4^+), révélateur d'une faible oxygénation. Leur présence en quantité importante peut constituer un indice de pollution par des rejets d'origine humaine ou industrielle et doit être comparée avec les analyses bactériologiques correspondantes.

Pollution bactérienne

Les phénomènes de pollution bactérienne peuvent représenter une perturbation parfois critique pour les différents usages.

Deux activités sont particulièrement sensibles à ces phénomènes en Charente-Maritime : la baignade et la conchyliculture. Les sources de pollution peuvent être industrielles, agricoles (élevages) ou domestiques (eaux résiduelles, eaux pluviales). Suivant leurs origines, certaines autres formes de polluants (orthophosphates, ammonium...) peuvent les accompagner.

Les paramètres indicateurs des pollutions bactériennes ne mesurent pas directement les micro-organismes pathogènes mais recherchent la présence d'*Escherichia coli* (*E. coli*) qui indique une contamination récente par matières fécales humaines ou animales. Les entérocoques ou streptocoques fécaux soulignent une pollution fécale plus ancienne. La pratique de la baignade, ainsi que le classement des zones de production conchylicole sont réglementés à l'aide de seuils basés sur ces deux indicateurs.

.../...

Qualité des sédiments portuaires

Les ports maritimes peuvent être soumis à des apports provenant à la fois des bassins versants et des activités portuaires. Les bassins versants peuvent se caractériser par diverses activités industrielles, urbaines, agricoles pouvant conduire à des rejets directs ou à des apports diffus de natures variées. En milieu côtier, les réseaux d'eaux pluviales peuvent se rejeter dans les ports, qui sont alors le réceptacle des éventuelles pollutions provenant de l'amont.

Les activités propres aux ports telles que le carénage et les peintures antisalissures associées, l'avitaillement, le déchargement de matériaux en vrac avec des pertes possibles par le vent et les eaux de ruissellement des plates-formes, sont autant de sources potentielles de pollution pour le milieu. Les ports de plaisance accueillant des unités de vie peuvent également être soumis à des pollutions domestiques (matière organique fécale), ou liées au rejet de substances chimiques (hydrocarbures par exemple) ou de macro-déchets.

Les opérations de dragage, génératrices de libération de matières en suspension (MES), peuvent agir sur la turbidité d'une masse d'eau et mener à une baisse sensible de sa luminosité, et donc de la photosynthèse. Cette pratique peut conduire à la dispersion de sédiments et à la remobilisation de certains éléments piégés dans ceux-ci.

Les sédiments portuaires, généralement riches en éléments fins, ont tendance à accumuler les contaminants du fait de leur capacité d'absorption et agissent comme un réservoir de micropolluants :

- **MÉTAUX** : arsenic (As), cadmium (Cd), cuivre (Cu), mercure (Hg), plomb (Pb), zinc (Zn), chrome (Cr), nickel (Ni), étain (Sn) et ses composés de dégradation organostanniques (TBT) ;
- **HYDROCARBURES** : totaux, aromatiques polycycliques et halogénés ;
- **PESTICIDES/INSECTICIDES/FONGICIDES** : Organochlorés et apparentés (aldrine, DDT, PCB totaux...), Organophosphorés et apparentés (trifuraline) ;
- **TOXIQUES** : phénols et dérivés (TBBP-A)
- **AUTRES GROUPES DE SUBSTANCES NOCIVES** : composés bromés, phtalates, dioxines (PCDD), furanes (PCDF).

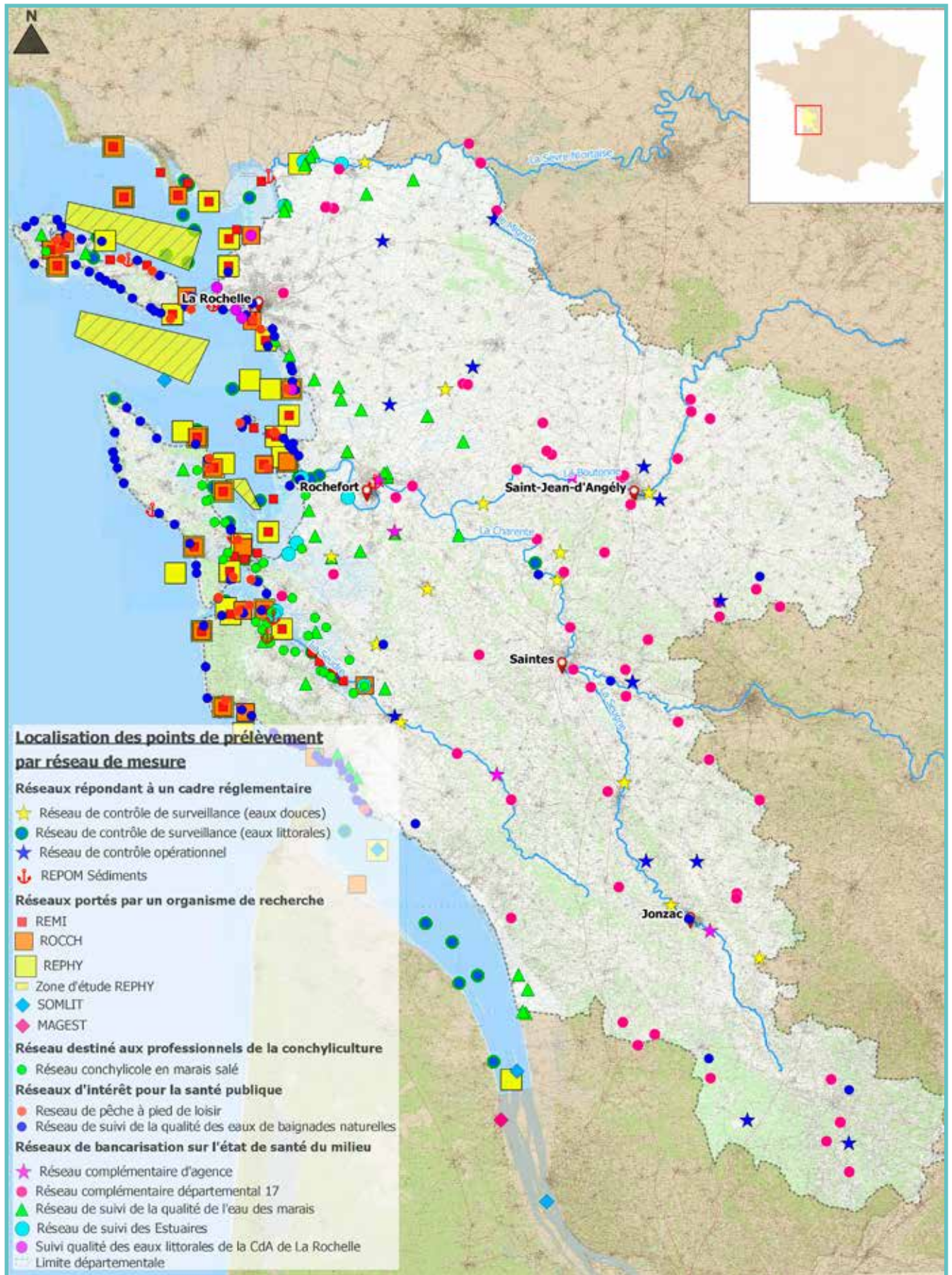
Les niveaux de références utilisés pour traduire la qualité de ces sédiments, sont issus des propositions d'étude des substances préconisées par la convention OSPAR, reprises majoritairement dans le cadre de la DCE et de la DCSMM.

Cartographies par secteurs des réseaux de mesure de la qualité de l'eau en Charente-Maritime

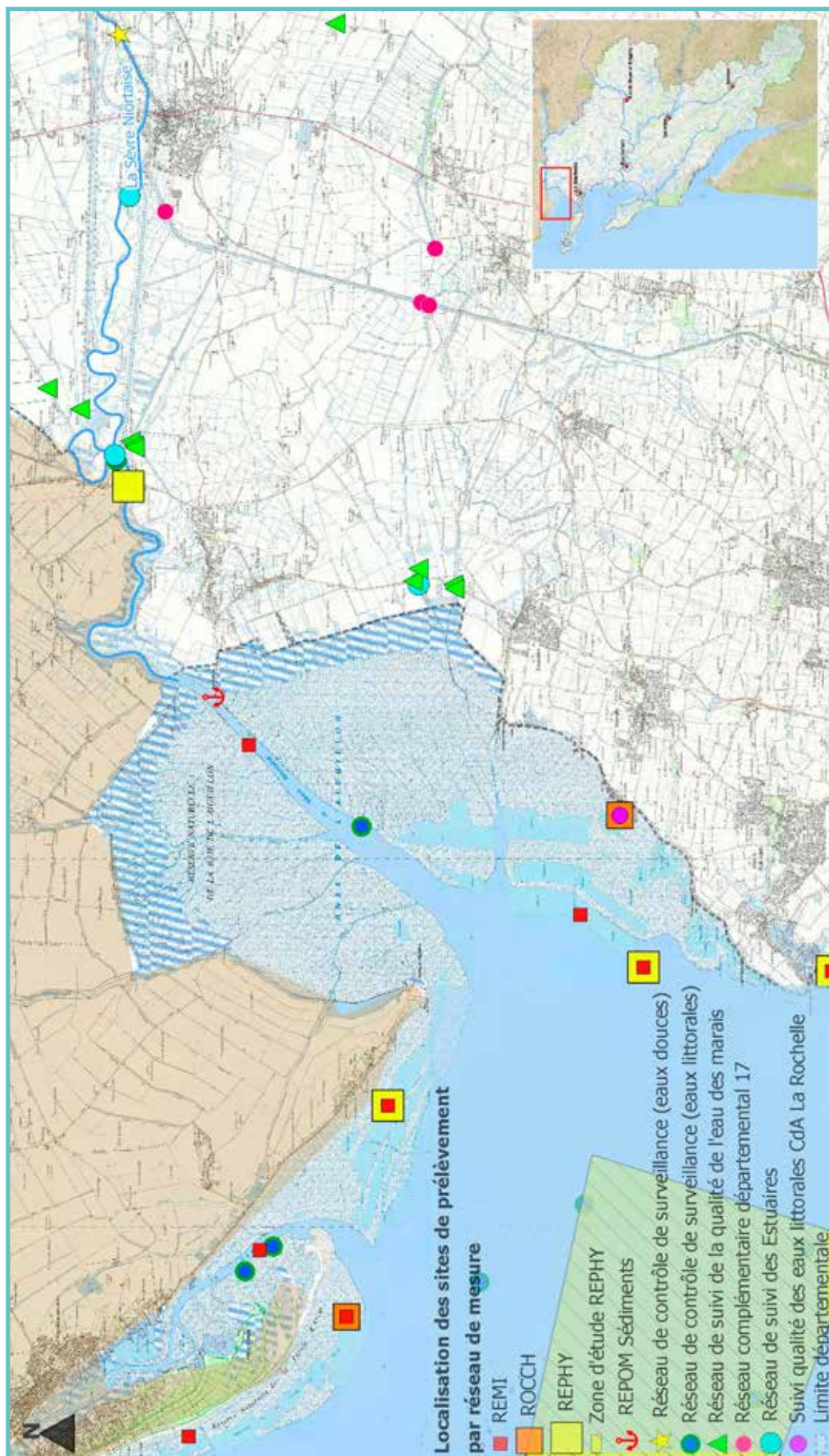
Localisation des points de prélèvement des réseaux de mesure de la qualité de l'eau

<i>sur le département</i>	<i>12</i>
<i>de la Baie-de-l'Aiguillon.....</i>	<i>13</i>
<i>de l'île-de-Ré</i>	<i>14</i>
<i>entre La Rochelle et Rochefort.....</i>	<i>15</i>
<i>dans le secteur de l'île-d'Oléron.....</i>	<i>16</i>
<i>du bassin de La Seudre</i>	<i>17</i>
<i>de l'estuaire de la Gironde.....</i>	<i>18</i>

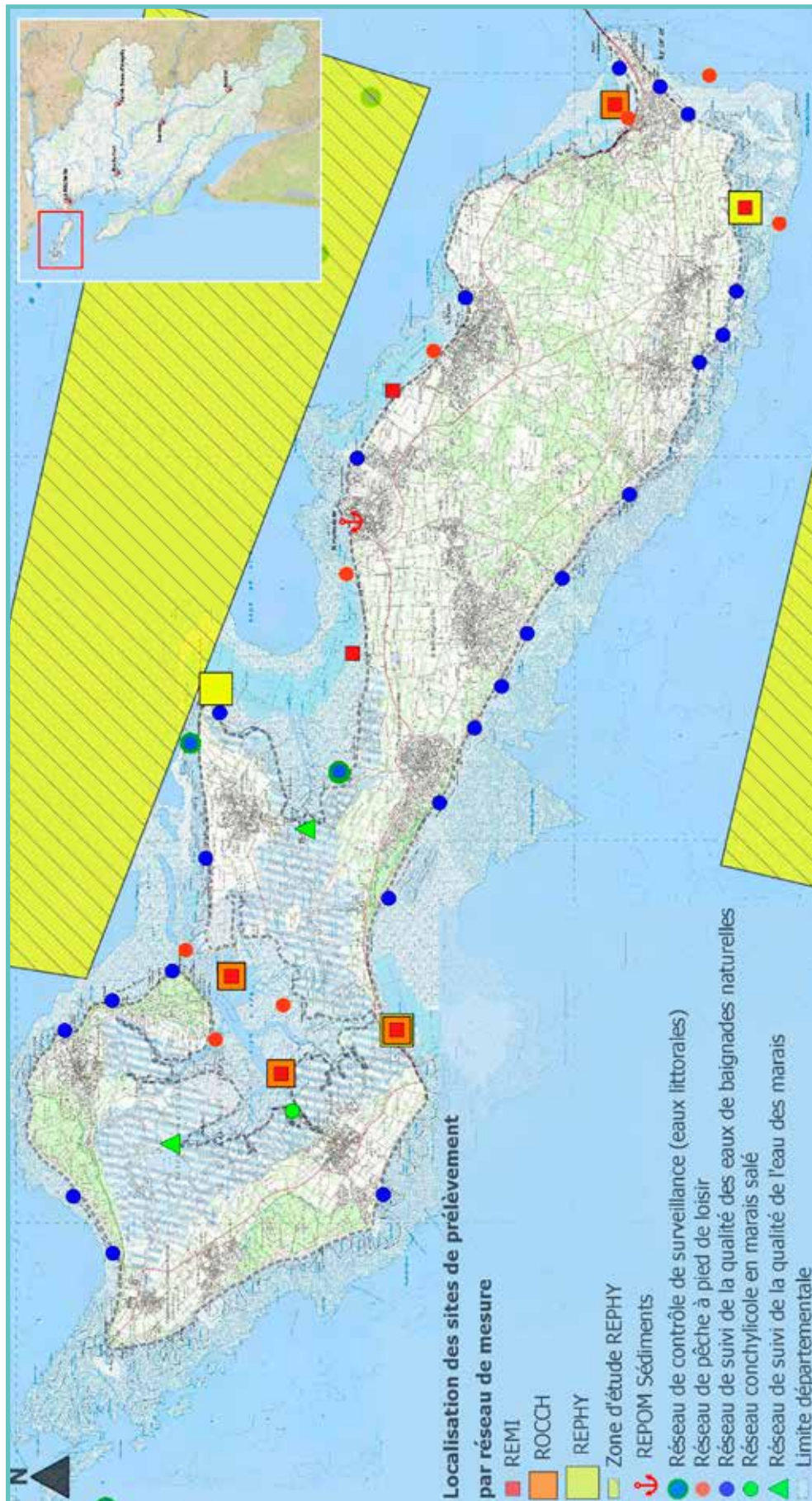
Localisation des points de prélèvement des réseaux de mesure de la qualité l'eau sur le département



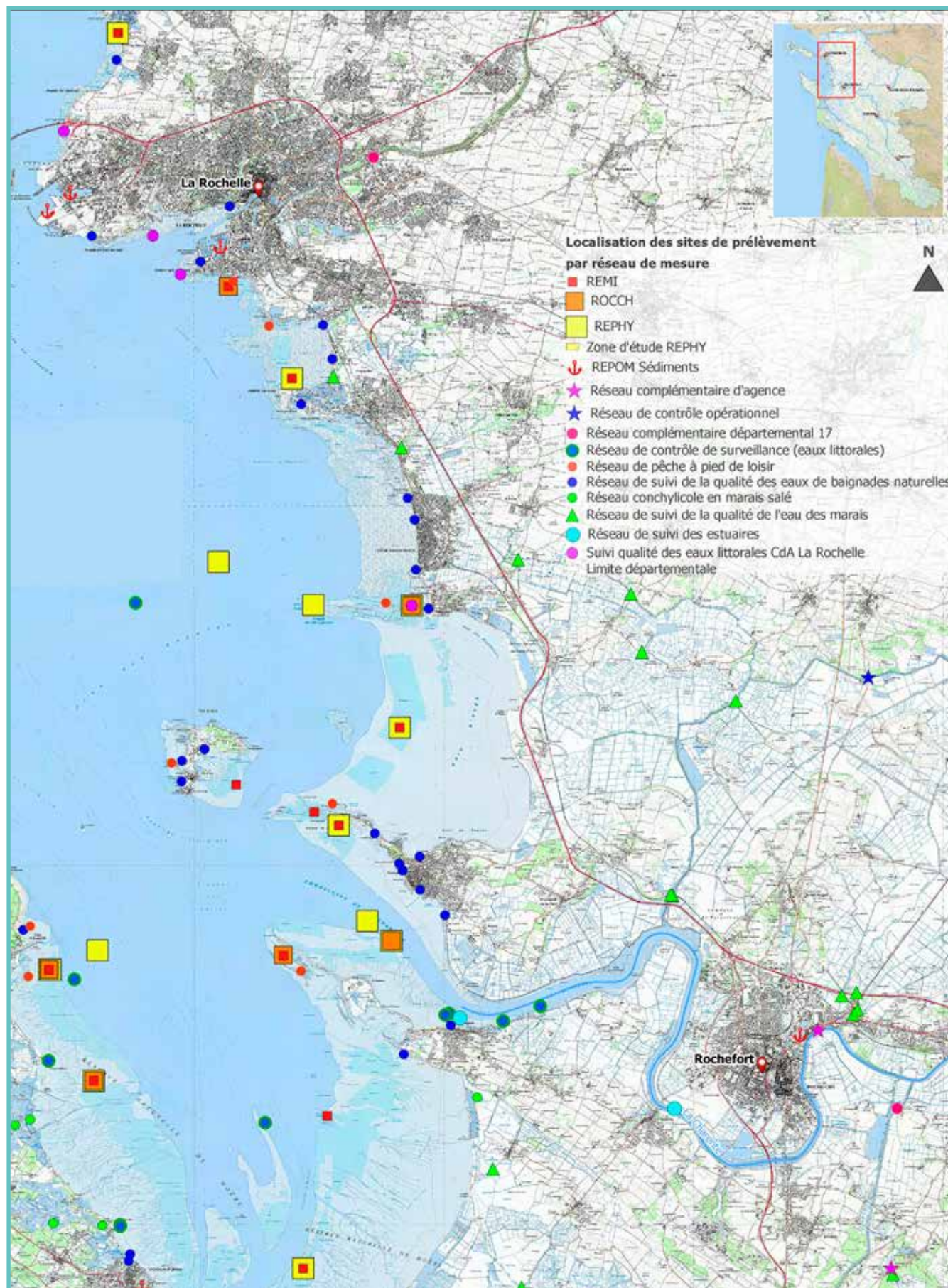
Localisation des points de prélèvement des réseaux de mesure de la qualité de l'eau de la Baie-de-l'Aiguillon



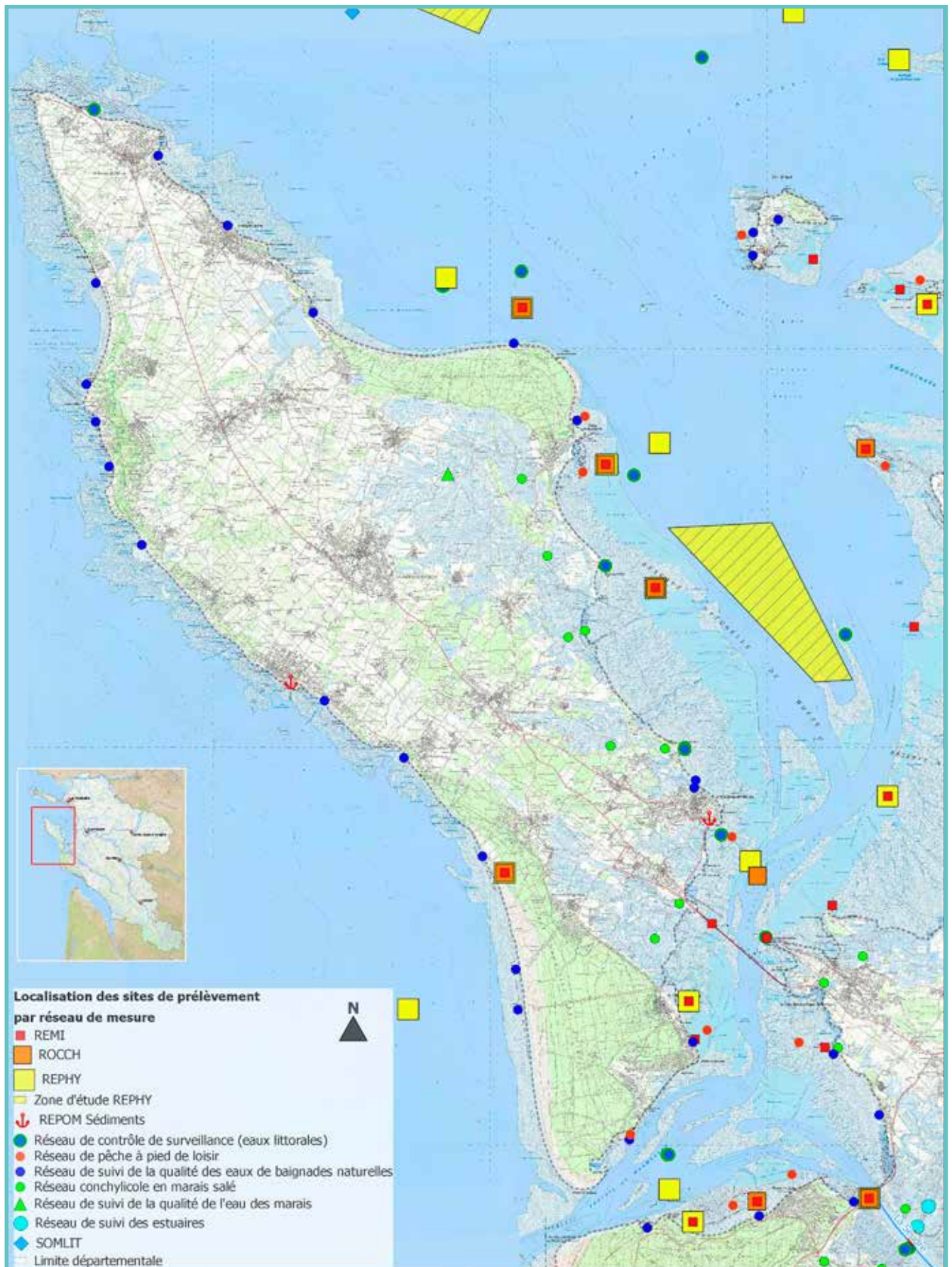
Localisation des points de prélèvement des réseaux de mesure de la qualité de l'eau de l'île-de-Ré



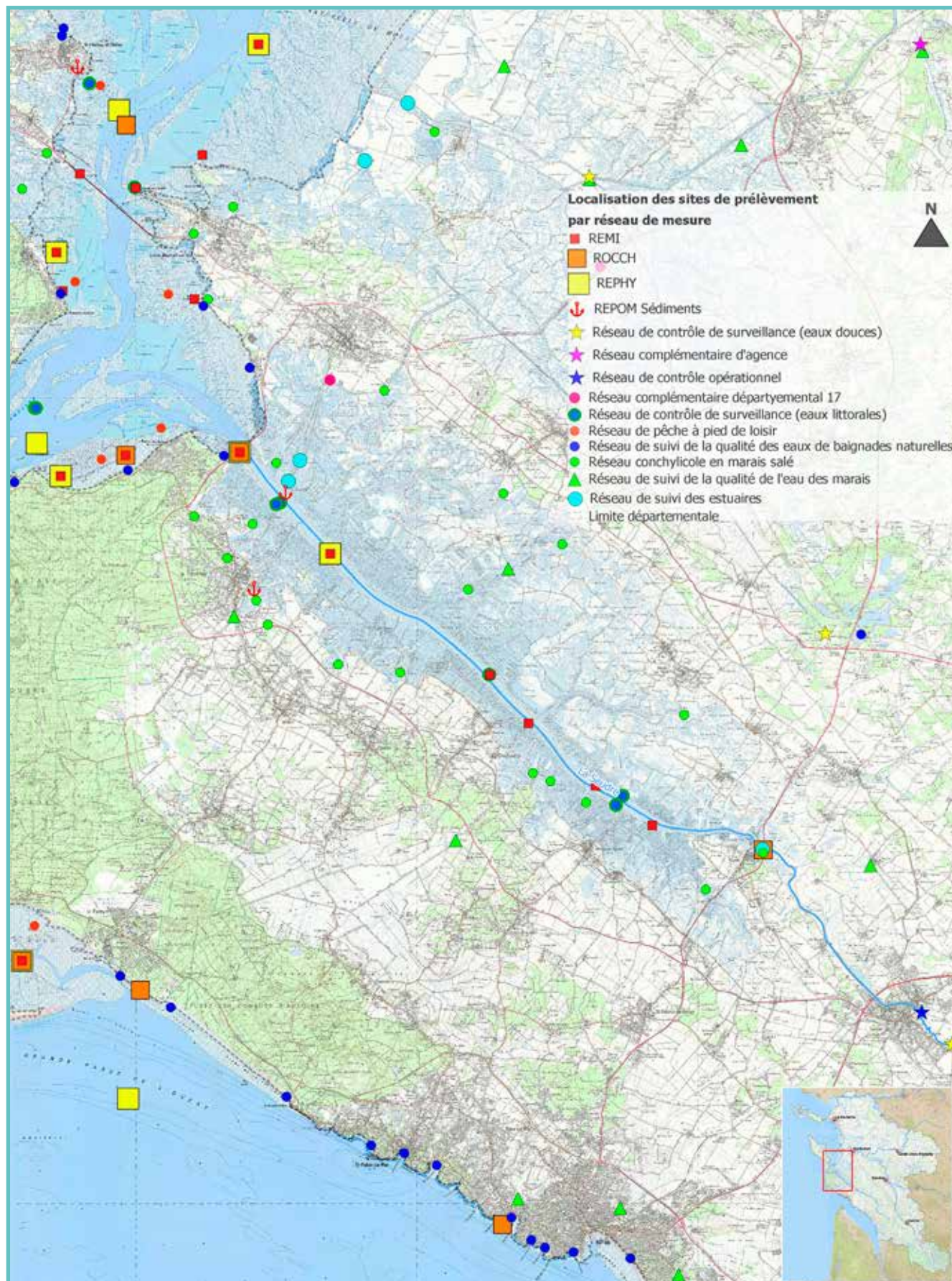
Localisation des points de prélèvement des réseaux de mesure de la qualité de l'eau entre La Rochelle et Rochefort



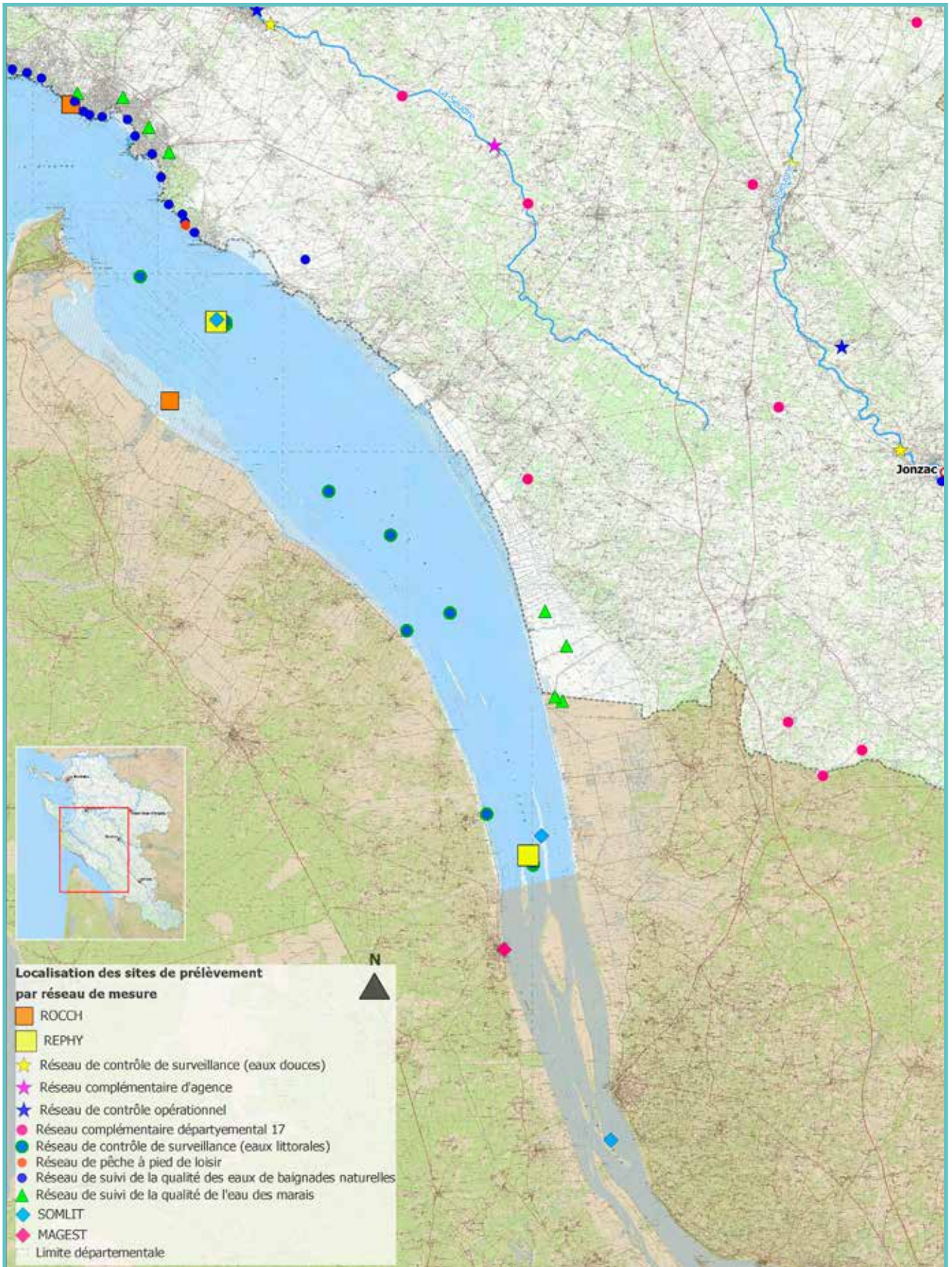
Localisation des points de prélèvement des réseaux de mesure de la qualité de l'eau dans le secteur de l'île-d'Oléron



Localisation des points de prélèvement des réseaux de mesure de la qualité de l'eau du bassin de la Seudre



Localisation des points de prélèvement des réseaux de mesure de la qualité de l'eau de l'estuaire de la Gironde



Réseaux existants recensés par organisme porteur

Agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne

Agence régionale de la santé (ARS)

Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)

Communauté d'agglomération de La Rochelle (CdA)

Conseil départemental de la Charente-Maritime

Centre régional d'expérimentation et d'application aquacole (CREAA)

**Direction départementale des territoires et de la mer
de la Charente-Maritime (DDTM 17)**

**Laboratoire environnements et paléoenvironnements océaniques et
continentaux (UMR EPOC)**

Observatoire aquitain des sciences de l'univers (OASU)

Localisation des points de mesure du réseau de contrôle de surveillance



Le réseau de contrôle de surveillance (RCS) des eaux douces

Structures porteuses Agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne

Objectifs

Le RCS, réseau de contrôle de surveillance des eaux douces, est mis en place dans le cadre du programme de surveillance de la Directive Cadre sur l'Eau. Il permet d'évaluer l'état général des eaux et les tendances d'évolution au niveau d'un bassin afin d'établir les programmes futurs pour le rétablissement du bon état écologique des masses d'eau.

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
13 - 12 sur Adour-Garonne - 1 sur Loire-Bretagne	> 150 Paramètres suivis - Caractérisation physique des cours d'eau - Suivi écologique : - Suivi biologique - Physico-chimique (T°, oxygène, acidification, nutriments) - Suivi «Chimique»: - 41 substances (métaux lourds, pesticides, polluants industriels et spécifiques)	1 fois par mois pour les paramètres physico-chimiques (variable de 6 à 24 fois par mois en LB) Variable pour les autres paramètres	2007

*Des informations plus précises sur les paramètres suivis, la fréquence et les modalités de mesures sont disponibles auprès des structures porteuses.

Liens pour l'accès aux données

Les données brutes sur le site de l'agence de l'eau Adour-Garonne

<http://adour-garonne.eaufrance.fr/>

Les données brutes sur le site de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

<http://osur.eau-loire-bretagne.fr/exportosur/action/Geographie>

Contact

Adour-Garonne

deleg-bordeaux@eau-adour-garonne.fr

Tel : 05 61 36 37 38

Philippe Thiebaut

philippe.thiebaut@eau-adour-garonne.fr

Tel : 05 61 36 36 56

Loire-Bretagne

ouest-atlantique@eau-loire-bretagne.fr

Tel : 02 40 73 06 00

Jacky Durocher

jacky.durocher@eau-loire-bretagne.fr

02 38 51 73 69

Localisation des points de mesure du réseau de contrôle opérationnel



Réseau de contrôle opérationnel (RCO) des eaux douces

Structures porteuses Agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne

Objectifs

Le réseau de contrôle opérationnel (RCO) a été mis en place dans le cadre de la DCE.

Son rôle consiste à :

- assurer le suivi de toutes les masses d'eau qui ne pourront pas atteindre le bon état en 2015.
*Pour Loire-Bretagne il s'agit d'une sélection de masses d'eau (957/1540 avec risque ou doute).
Une nouvelle stratégie est en cours d'élaboration pour le nouveau plan de gestion (2016-2021);*
- assurer le suivi de l'amélioration de la qualité des masses d'eaux, suite aux actions mises en place dans le cadre des programmes de mesures;
- le cas échéant préciser les raisons de la dégradation des eaux.

Seuls les paramètres à l'origine du risque de non-atteinte du bon état de la masse d'eau en 2015 sont suivis dans ce réseau.

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
13 - 11 sur Adour-Garonne - 2 sur Loire-Bretagne	> 150 Paramètres suivis - Caractérisation physique des cours d'eau - Suivi écologique : - Suivi biologique - Physico-chimique (T°, oxygène, acidification, nutriments) - Suivi «Chimique»: - 41 substances (métaux lourds, pesticides, polluants industriels et spécifiques)	Variable suivant la problématique locale	2009

*Des informations plus précises sur les paramètres suivis, la fréquence et les modalités de mesures sont disponibles auprès des structures porteuses.

Liens pour l'accès aux données

Les données brutes sur le site de l'agence de l'eau Adour-Garonne

<http://adour-garonne.eaufrance.fr/>

Les données brutes sur le site de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

<http://osur.eau-loire-bretagne.fr/exportosur/action/Geographie>

Contact

Adour-Garonne

deleg-bordeaux@eau-adour-garonne.fr

Tel : 05 61 36 37 38

Philippe Thiebaut

philippe.thiebaut@eau-adour-garonne.fr

Tel : 05 61 36 36 56

Loire-Bretagne

ouest-atlantique@eau-loire-bretagne.fr

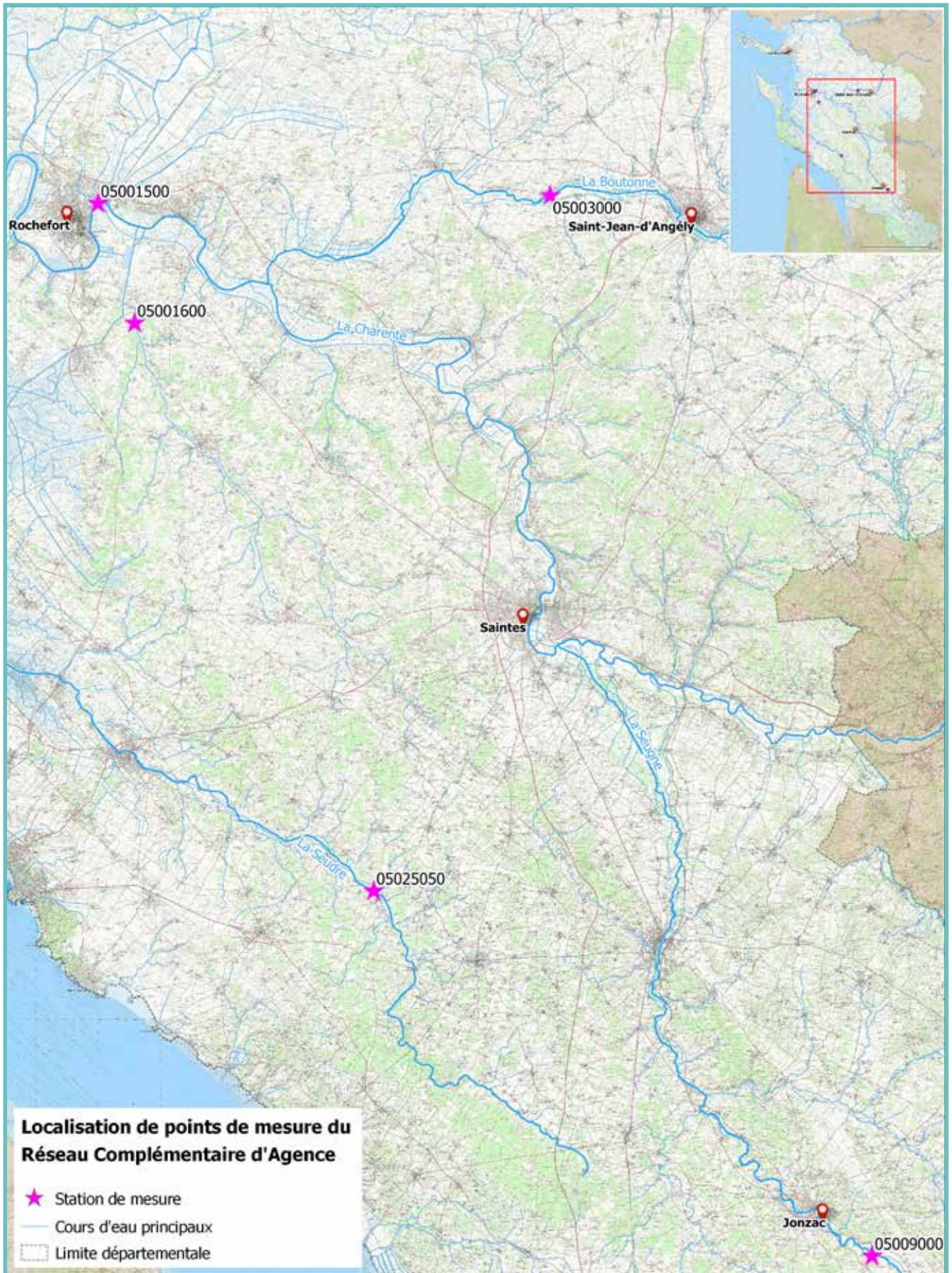
Tel : 02 40 73 06 00

Jacky Durocher

jacky.durocher@eau-loire-bretagne.fr

02 38 51 73 69

Localisation des points de mesure du réseau complémentaire d'agence



Réseau complémentaire d'agence (RCA) de suivi de la qualité des eaux superficielles

Structure porteuse Agence de l'eau Adour-Garonne

Objectifs

Le RCA, réseau complémentaire d'agence de suivi de la qualité des eaux superficielles, est un suivi qui concerne des stations historiques à enjeu n'étant pas reprises dans les réseaux «DCE».

Il permet de suivre l'état de zones protégées telles que des zones stratégiques pour un usage (alimentation en eau potable, baignade) ou une fonction naturelle du milieu (faune/flore sensible). Il répond également à des besoins ponctuels de connaissance sur des secteurs peu suivis.

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
5 (sur Adour-Garonne)	Suivi Écologique : - Température de l'eau - Oxygène : Carbone organique, DBO5, O2 dissous, Taux de saturation en O2. - Nutriments : Amonium, Nitrites, Nitrates, Phosphore total, Orthophosphates. - Acidification : pH minimal, pH maximal Autres paramètres variables suivant la problématique locale	Variables suivant la problématique locale	2006

*Des informations plus précises sur les paramètres suivis, la fréquence et les modalités de mesures sont disponibles auprès des structures porteuses.

Liens pour l'accès aux données

Les données brutes sur le site de l'agence de l'eau Adour-Garonne

<http://adour-garonne.eaufrance.fr/>

Contact

Adour-Garonne

deleg-bordeaux@eau-adour-garonne.fr

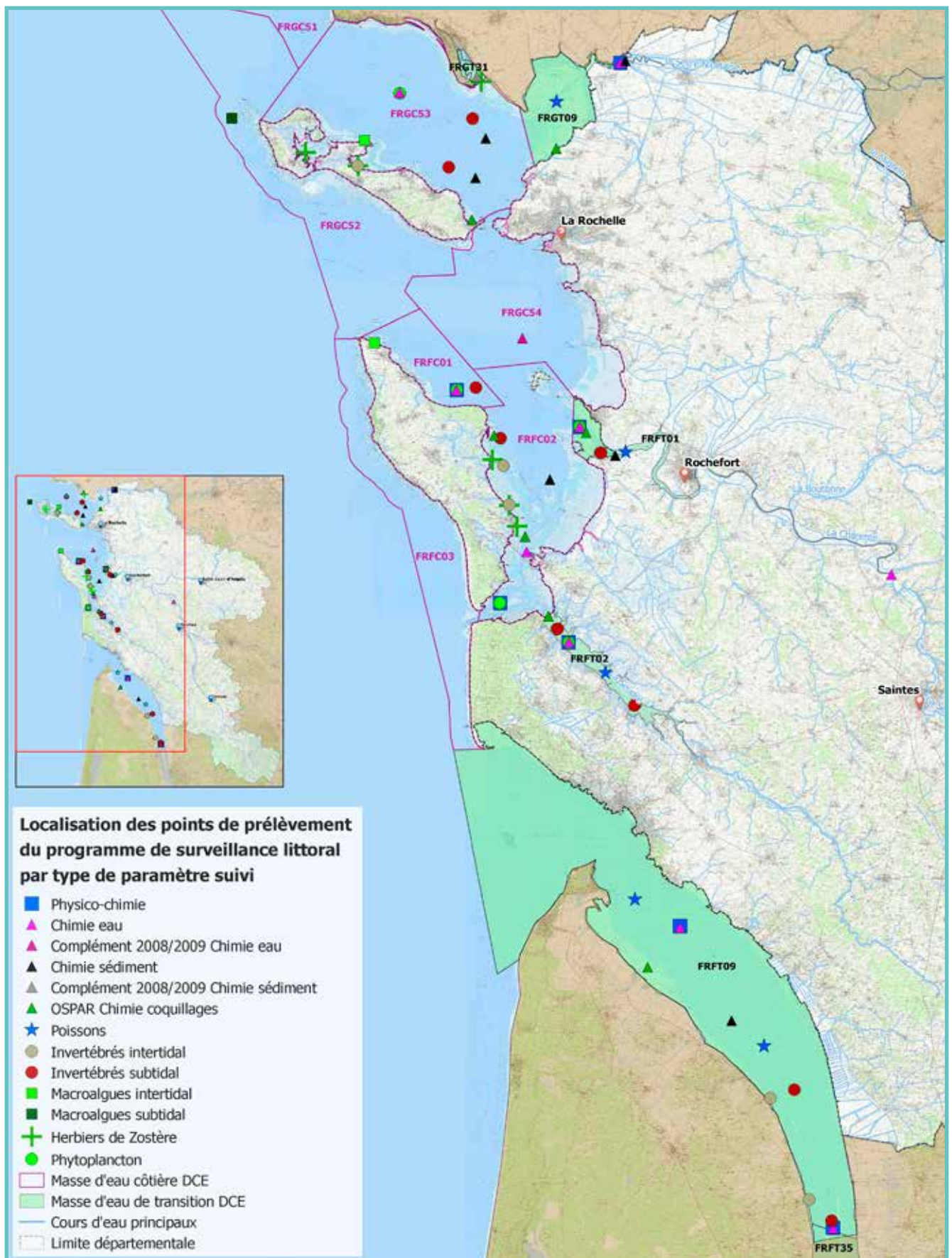
Tel : 05 61 36 37 38

Philippe Thiebaut

philippe.thiebaut@eau-adour-garonne.fr

Tel : 05 61 36 36 56

Localisation des points de mesure du réseau de contrôle de surveillance (RCS) des eaux littorales



Réseau de contrôle de surveillance (RCS) des eaux littorales

**Structures porteuses Agence de l'eau Loire-Bretagne,
Agence de l'eau Adour-Garonne et IFREMER**

Objectifs

Le réseau de contrôle de surveillance des eaux littorales vise à évaluer et suivre l'évolution de la qualité des masses d'eau côtières et de transition en application du programme de surveillance de la DCE. Il est composé de quatre types de contrôles :

■ **Le contrôle de surveillance** qui porte sur l'ensemble des paramètres biologiques et physico-chimiques et permet l'évaluation de la qualité des masses d'eau.

■ **Le contrôle opérationnel** qui est mis en place sur les masses d'eau à risque de non-respect des objectifs environnementaux et porte sur les paramètres responsables de la mauvaise qualité des masses d'eau.

■ **Le contrôle d'enquête** qui est mis en œuvre pour rechercher les causes d'une mauvaise qualité en l'absence de réseau opérationnel, ou bien pour évaluer l'ampleur et l'incidence d'une pollution accidentelle.

■ **Le contrôle additionnel** qui est destiné à vérifier les pressions qui s'exercent sur les zones «protégées» (ex. : zones conchylicoles, Natura 2000, baignades)

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
49 - 32 sur Adour-Garonne - 17 sur Loire-Bretagne	État chimique : Métaux lourds, pesticides, polluants industriels et autres État écologique : - Suivi biologique (phytoplancton, macroalgues intertidale et subtidale, algues proliférantes, angiosperme, invertébrés benthiques intertidaux et subtidaux, poissons) - Suivi hydromorphologique - Suivi physico-chimique (T°, oxygène dissous, nutriments, salinité, transparence, polluants spécifiques)	Variable selon les paramètres *	2007

* Les informations relatives aux fréquences d'échantillonnage sont disponibles sous :

http://envlit.ifremer.fr/surveillance/directive_cadre_sur_l_eau_dce/la_dce_par_bassin/

(consulter la page de l'agence de l'eau concernée puis la rubrique « fréquence d'échantillonnage »)

Liens pour l'accès aux données

Les données sont consultables bassin par bassin via un atlas interactif caractérisant l'état de chaque masse d'eau, sous :

http://envlit.ifremer.fr/surveillance/directive_cadre_sur_l_eau_dce/la_dce_par_bassin

Contacts

Loire-Bretagne : anne.grouhel@ifremer.fr

Adour-Garonne : gilles.trut@ifremer.fr

Agence de l'eau Adour-Garonne : melina.lamouroux@eau-adour-garonne.fr

Localisation des points de mesure du réseau de suivi de la qualité des eaux de baignades naturelles



Réseau de suivi de la qualité des eaux de baignades naturelles

Structure porteuse agence régionale de santé (ARS)

Objectifs

Le réseau de suivi de la qualité des eaux de baignades naturelles de l'ARS permet de s'assurer de la protection de la santé des baigneurs en respectant les limites fixées par la Directive Européenne 2006/7/CE du 15 février 2006 relative à la gestion de la qualité des eaux de baignade.

Les résultats portant sur 4 années consécutives conduisent au classement de la qualité de l'eau de baignade (mer, lac et rivière) en différentes catégories (qualité excellente, bonne qualité, qualité suffisante, qualité insuffisante).

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
98	Bactériologique : E.Coli, Entérocoques dans l'eau	de juin à septembre 1 fois par mois à 1 fois par semaine	1996 (nouveau classement depuis 2013)

Liens pour l'accès aux données

Le classement de la qualité des eaux de baignades et le dernier bilan annuel peuvent être consultés sur <http://www.ars.poitou-charentes.sante.fr/Qualite-des-eaux-de-baignades.90080.0.html>

ou

<http://baignades.sante.gouv.fr/baignades/navigMap.do?idCarte=fra#a>

Les données brutes ne sont pas téléchargeables mais visualisables via une cartographie interactive.

Contact

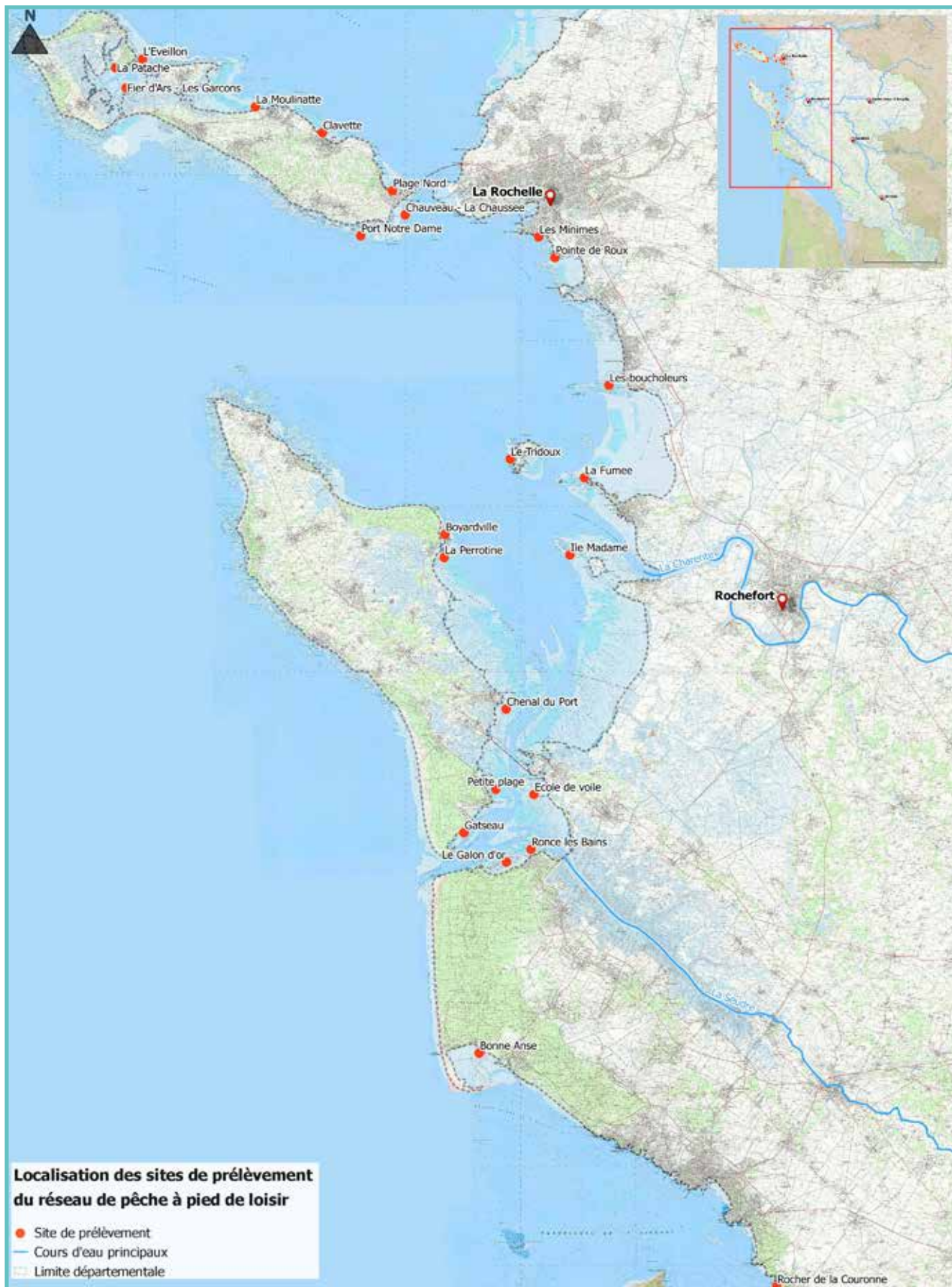
ars-pch-utvsem17@ars.sante.fr

Tel : 05 46 68 49 52 (standard)

ou

ars-pch-17-baignades@ars.sante.fr

Localisation des sites de prélèvement du réseau de pêche à pied de loisir



Réseau de pêche à pied de loisir

Structure porteuse agence régionale de santé (ARS)

Objectifs

Le réseau de pêche à pied de loisir mis en place par l'ARS a pour objectif de suivre la qualité sanitaire des coquillages des gisements naturels afin d'informer et protéger les consommateurs.

L'interprétation sanitaire et le classement des zones fréquentées par les pêcheurs à pied sont réalisés à partir de valeurs-limites et de dispositions réglementaires similaires définies pour la pêche professionnelle.

Quatre classes sont définies :

- bonne qualité → aucune restriction de consommation ;
- qualité moyenne → cuisson des coquillages recommandée ;
- qualité médiocre → cuisson des coquillages nécessaire ;
- mauvaise qualité → interdiction de pêche et de consommation.

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
28	Bactériologique : E.coli dans la chair de coquillages	1 fois par mois	1996

Liens pour l'accès aux données

Le bilan annuel du suivi sanitaire des sites de pêche à pied de loisir est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.ars.poitou-charentes.sante.fr/Coquillages-et-peche-a-pied-de.106458.0.html>

Contact

ars-pch-utvsem17@ars.sante.fr

Tel : 05 46 68 49 52 (standard)

ou

ars-pch-17-baignades@ars.sante.fr

Localisation des points de mesure du réseau de contrôle microbiologique



Réseau de contrôle microbiologique (REMI)

Structure porteuse Ifremer

Objectifs

Le REMI, réseau de contrôle microbiologique des zones de production conchylicoles, permet de surveiller les zones de production de coquillages exploitées par les professionnels.

Sur la base du dénombrement des E. coli dans les coquillages vivants, le REMI permet d'évaluer les niveaux de contamination microbiologique et de suivre leurs évolutions, de détecter et suivre les épisodes inhabituels de contamination. Ainsi, l'évaluation du niveau de contamination microbiologique permet le classement ou le déclassement des zones de production conchylicoles. Ce réseau comprend un dispositif de surveillance régulière et un dispositif d'alerte.

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
44 en Charente Maritime (51LER/PC)	Bactériologie : E.Coli / 100g CLI*	1 fois par mois (ou adaptée selon les points : bimestrielle)	1989

*Chair de coquillage et de liquide intervalvaire (CLI)

Liens pour l'accès aux données

Les données sont téléchargeables via la base de donnée Quadrige, indexées dans la base Surval :

<http://envlit.ifremer.fr/resultats/surval>

Les bulletins annuels de surveillance sont disponibles sous :

<http://www.ifremer.fr/lerpc/Periodiques/Bulletin-de-la-Surveillance>

Contacts

Dimitri Morin – Correspondant LER/PC du réseau REMI

dimitri.morin@ifremer.fr

05.46.76.26.10 (standard)

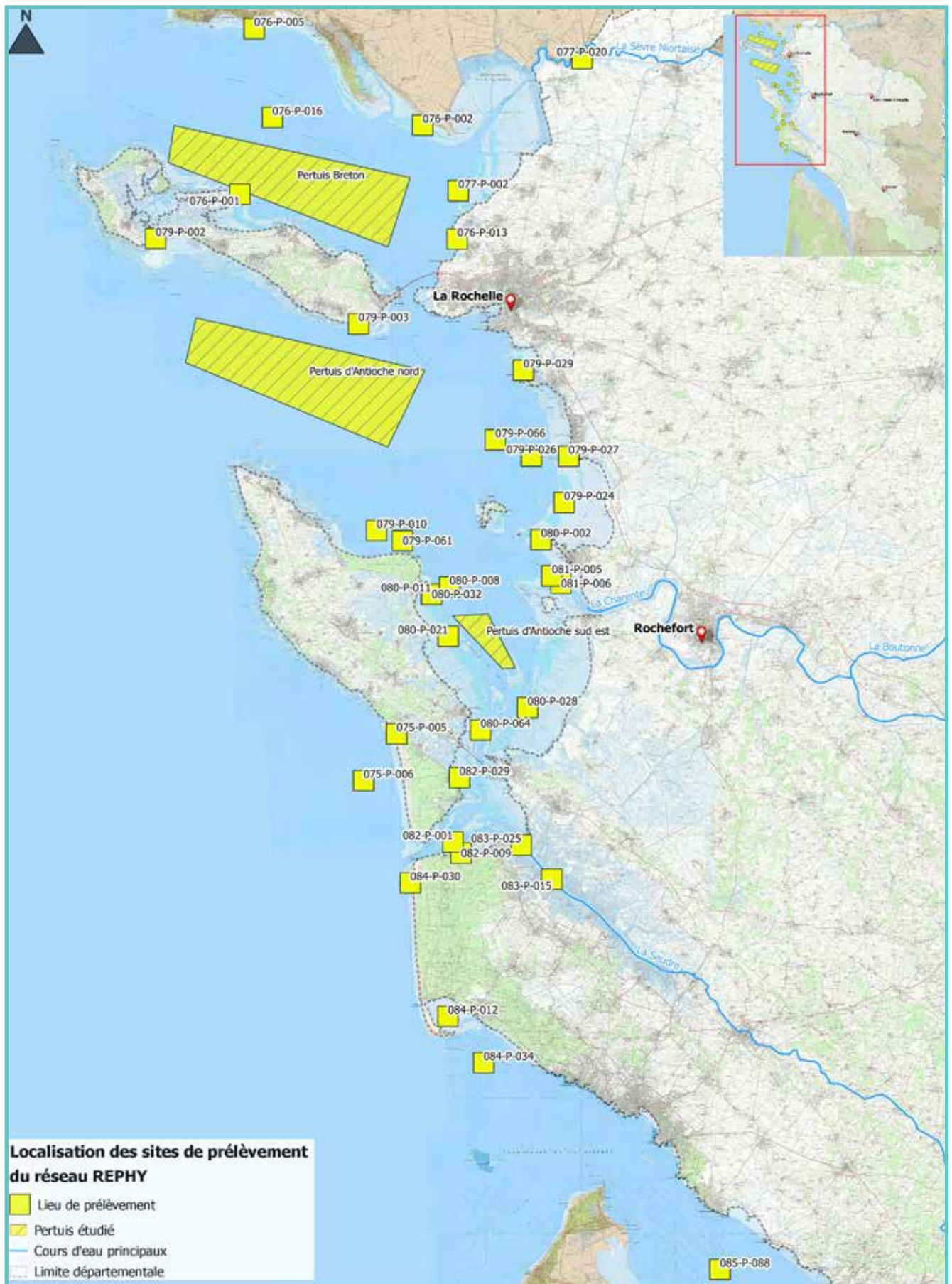
ou

Laboratoire environnement ressources des pertuis charentais (LER/PC)

littoral.lerpc@ifremer.fr

Tel : 05.46.76.26.10 (standard)

Localisation des points de mesure du réseau d'observation et de surveillance du phytoplancton et des phycotoxines



Réseau d'observation et de surveillance du phytoplancton et des phycotoxines (REPHY)

Structure porteuse Ifremer

Objectifs

Le REPHY, réseau d'observation et de surveillance du phytoplancton et des phycotoxines, assure un suivi physico-chimique et spatio-temporel des flores planctoniques ainsi que des phénomènes phycotoxiques associés depuis 1984.

Il permet d'observer l'ensemble des espèces phytoplanctoniques des eaux côtières et de recenser les événements tels que les eaux colorées, les efflorescences exceptionnelles et les proliférations d'espèces toxiques ou nuisibles pour la faune marine. Dans les zones de production conchylicoles ou dans les gisements naturels, ce réseau surveille plus particulièrement les espèces produisant des toxines dangereuses pour les consommateurs de coquillages.

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
36 en Charente Maritime 45 (LER/PC)	Flore planctonique : - flores totales et chlorophylle a - flores toxiques - genre <i>Dinophysis</i> et toxicité lipophile (LIP) associée - genre <i>Pseudo-nitzschia</i> et toxicité ASP associée - genre <i>Alexandrium</i> et toxicité PSP associée Physico-Chimie : T°, Salinité, Turbidité, O2, Nutriments	Les prélèvements d'eau sont réalisés régulièrement et de façon renforcée selon la présence des flores toxiques. Les prélèvements de coquillages se font en cas de présence de flores toxiques et/ou d'une toxicité détectée dans les coquillages	1984

Liens pour l'accès aux données

Les données sont téléchargeables via la base de donnée Quadrigé, indexées dans la base Surval :

<http://envlit.ifremer.fr/resultats/surval>

Les bulletins annuels de surveillance sont disponibles sous

<http://wwwz.ifremer.fr/lerpc/periodiques/bulletin-de-la-surveillance>

Contacts

Sylvie Génaudeau – Correspondant LER/PC du réseau REPHY

sylvie.genaudeau@ifremer.fr

Tél : 05.46.50.94.40 (standard)

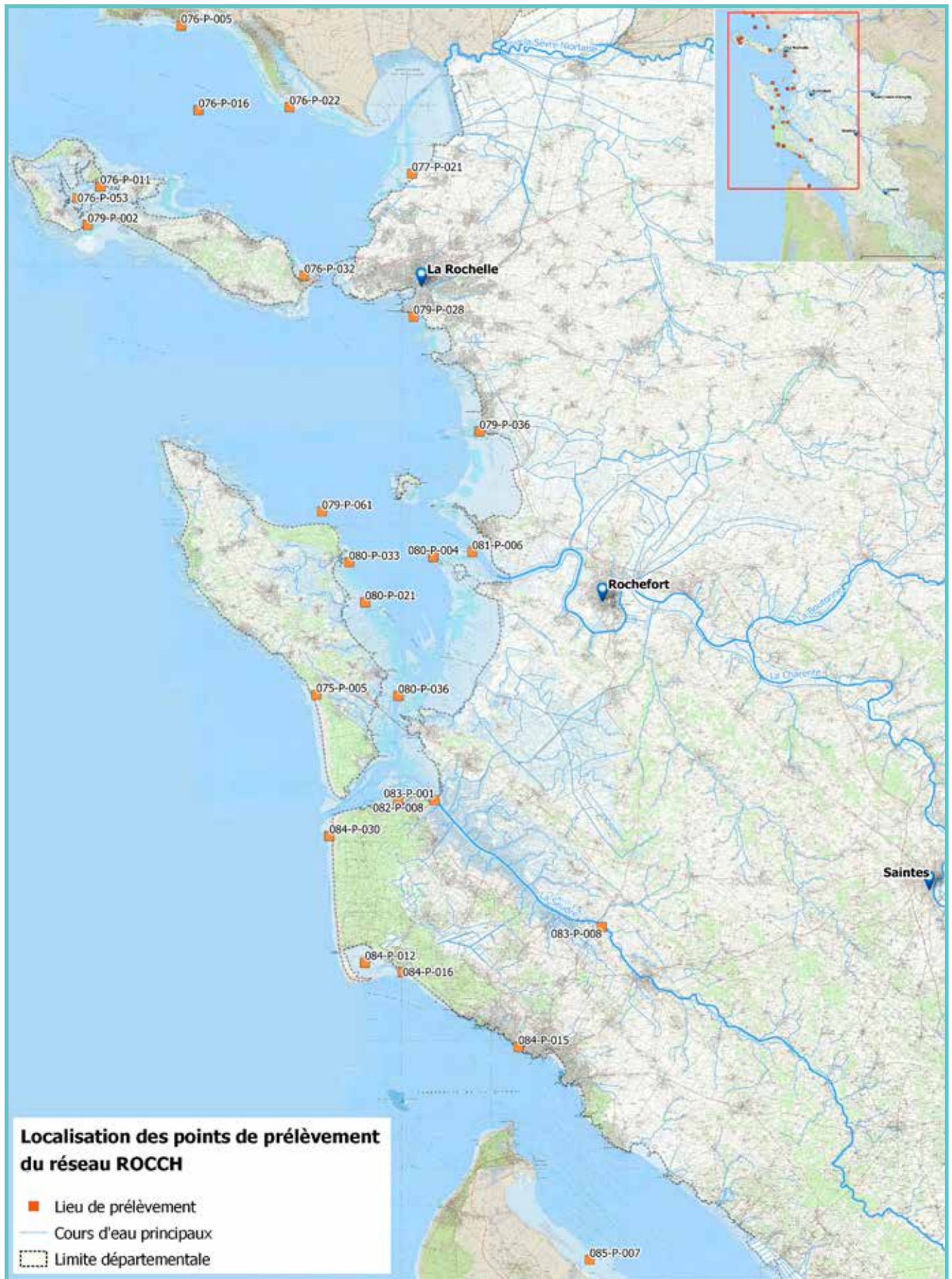
ou

Laboratoire Environnement Ressources des Pertuis Charentais

littoral.lerpc@ifremer.fr

Tel : 05.46.50.94.40 (standard)

Localisation des points de mesure du réseau d'observation de la contamination chimique (ROCCH)



Réseau d'observation de la contamination chimique (ROCCH)

Structure porteuse Ifremer

Objectifs

Le ROCCH, réseau d'observation de la contamination chimique, a pour objectifs d'évaluer les niveaux et tendances de la contamination chimique ainsi que la surveillance chimique sanitaire des zones de production conchylicoles classées. Il a pris en 2008 la suite du Réseau National d'Observation (RNO) qui existait depuis 1974.

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
22 en Charente Maritime (26 LER/PC)	Trois métaux réglementés : Cadmium, Mercure et Plomb et certains contaminants orga- niques sur un nombre réduit de points (Dioxines, PCBs, Fluoranthène : HAP, etc) ainsi que le Zinc.	Eau + Coquillages 1 fois par an Sédiments 1 fois tous les 6 ans	2008

Liens pour l'accès aux données

Les données sont téléchargeables via la base de donnée Quadrige, indexées dans la base Surval :

<http://envlit.ifremer.fr/resultats/surval>

Les bulletins annuels de surveillance sont disponibles sous :

<http://www.ifremer.fr/lerpc/Periodiques/Bulletin-de-la-Surveillance>

Contact

Dimitri Morin – Correspondant LER/PC du réseau REMI

dimitri.morin@ifremer.fr

Tél : 05.46.76.26.10 (standard)

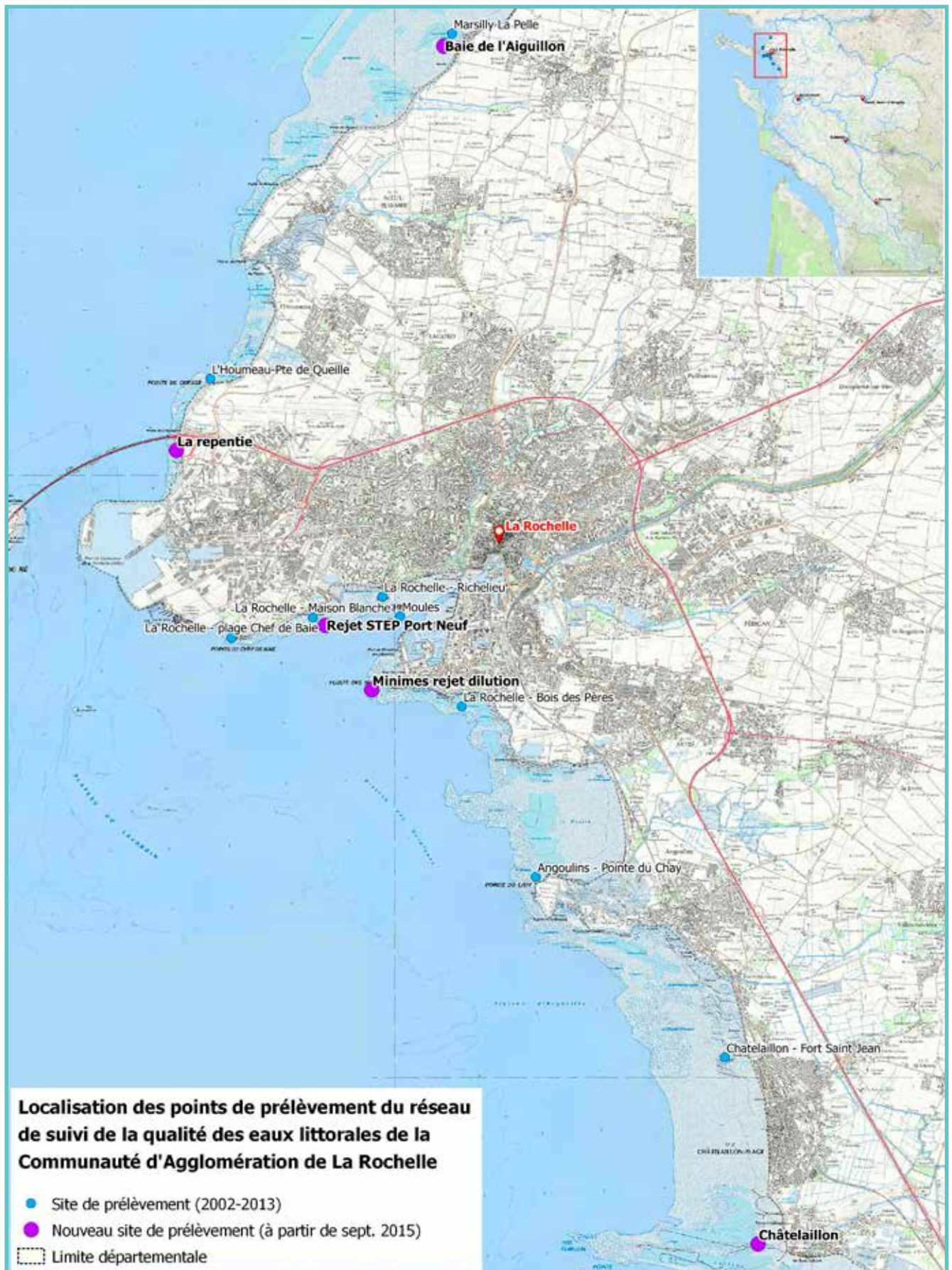
ou

Laboratoire Environnement Ressources des Pertuis Charentais (LER/PC)

littoral.lerpc@ifremer.fr

Tél : 05.46.76.26.10 (standard)

Localisation des points de mesure du réseau de suivi de la qualité des eaux littorales de la communauté d'agglomération de La Rochelle



Réseau de suivi de la qualité des eaux littorales de la communauté d'agglomération de La Rochelle

Structure porteuse Communauté d'agglomération de La Rochelle

Objectifs

Ce réseau mis en place par la communauté d'agglomération (CdA) de La Rochelle est un réseau complémentaire de surveillance de la qualité du milieu marin littoral sur son espace côtier territorial.

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
9	Bactériologie : E.Coli, Entérocoques Chimie métaux : Arsenic, cadmium, chrome, cuivre, étain, mercure, nickel, plomb, zinc	1 fois par mois pour la bactério. 1 fois par trimestre pour la chimie	2002 à 2013

En 2015, un appel d'offres de suivi de la qualité écologique de la zone littorale sur le territoire de la CdA de La Rochelle a été lancé.

Ce dispositif comprendra :

- UN SUIVI MICROBIOLOGIQUE 7 FOIS PAR AN dans la chair de coquillages (huître *Crassostrea gigas* ou moule *Mytilus edulis*), en complément des réseaux de l'ARS et du réseau REMI, portant sur les paramètres entérocoques, E. coli et norovirus ;
- UN SUIVI CHIMIQUE ANNUEL dans la chair de coquillages, en complément du réseau ROCCH, portant sur le TBT et l'IMPOSEX en plus des paramètres mesurés dans le cadre du ROCCH, notamment les métaux, HAP, PCB et dioxines ;
- UN SUIVI CHIMIQUE ANNUEL dans les sédiments, en complément du réseau ROCCH, portant sur les analyses prévues dans le « pack dragage sédiment » et sur les substances prioritaires au titre de la DCE ;
- UN SUIVI SEMESTRIEL DE LA BIODIVERSITÉ BENTHIQUE selon la méthode REBENT ou profil biologique comprenant l'indice AMBI.

Ce suivi se fera sur 5 sites à fort enjeu (nord agglomération, anse de Port-Neuf et sud agglomération suivis par la CdA - La Repentie suivi par le Grand Port Maritime - Phare du Bout du Monde suivi par le Port de plaisance).

Lien pour l'accès aux données

Pas de plateforme de téléchargement existante mais la mise en place d'un observatoire de la qualité des eaux pour le périmètre de la CdA est prévue dans les prochains mois.

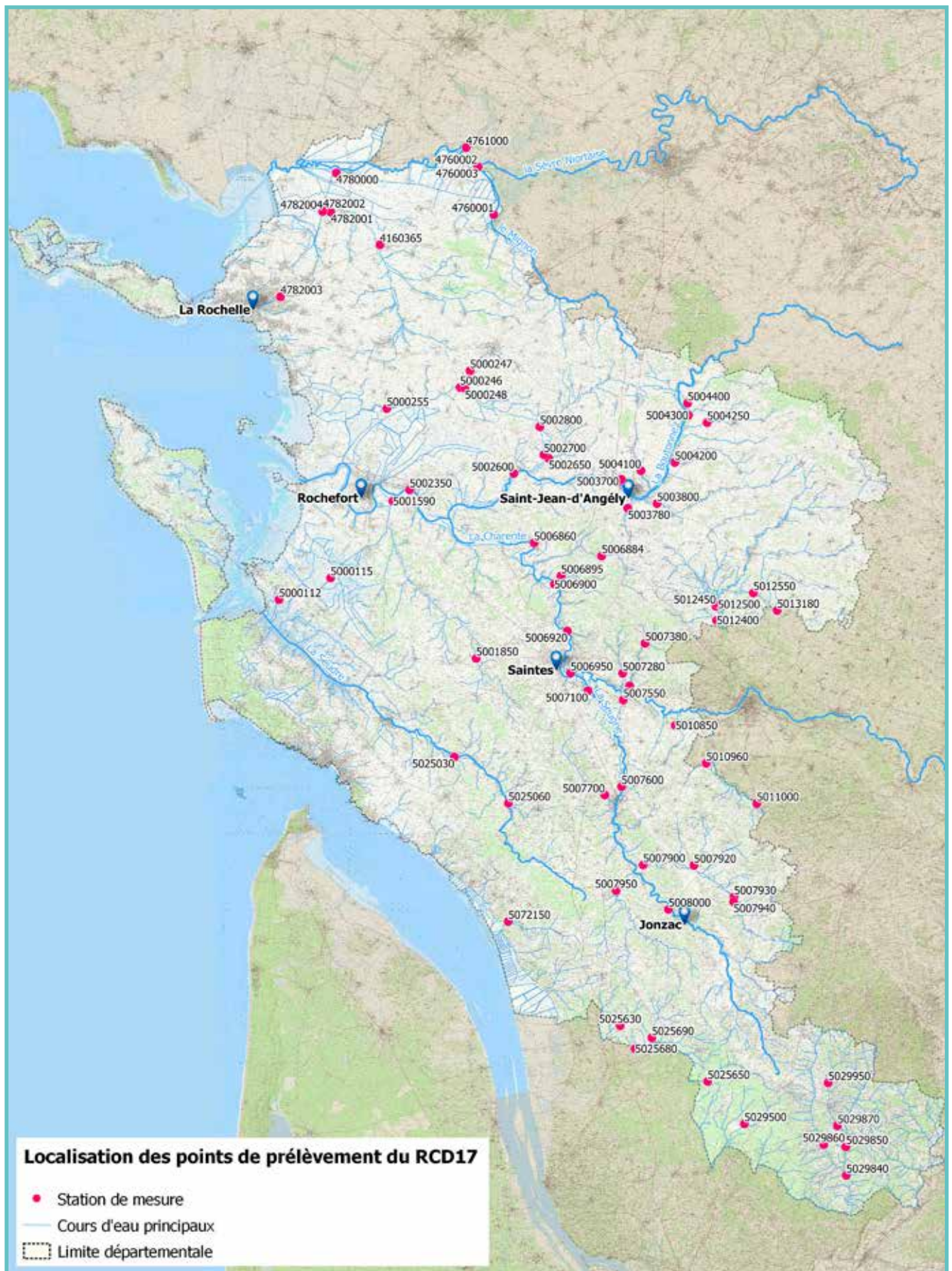
Contact

Mylène Mazzocco – CdA La Rochelle, Service assainissement

mylene.mazzocco@agglo-larochelle.fr

Tél. 05 46 68 42 55

Localisation des stations de mesure du réseau complémentaire départemental de suivi de la qualité des eaux superficielles



Réseau complémentaire départemental (RCD17) de suivi de la qualité des eaux superficielles

Structure porteuse Conseil départemental de la Charente Maritime

Objectifs

Le RCD17, réseau complémentaire départemental de suivi de la qualité des eaux superficielles, est mis en place par le Département de la Charente-Maritime et a pour objectif d'assurer un suivi complémentaire de la DCE. Ce réseau est destiné à compléter la connaissance sur la qualité des cours d'eau et à avoir une vision plus proche des usages locaux (assainissement, agriculture, alimentation en eau potable, baignade).

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
72	> 150 Paramètres suivis <ul style="list-style-type: none">- Bactériologique- Physico - Chimique- Suivi Biologique- Suivi Métaux- Caractérisation physique des cours d'eau	Variable en fonction des paramètres <ul style="list-style-type: none">- 6 fois/an pour la Physico-chimie et la Bactériologie- 5 fois/an pour les pesticides	2010

Lien pour l'accès aux données

Les données brutes et élaborées sont disponibles sur les SIE Adour-Garonne et Loire Bretagne :

<http://adour-garonne.eaufrance.fr/>

<http://osur.eau-loire-bretagne.fr/exportosur/action/Geographie>

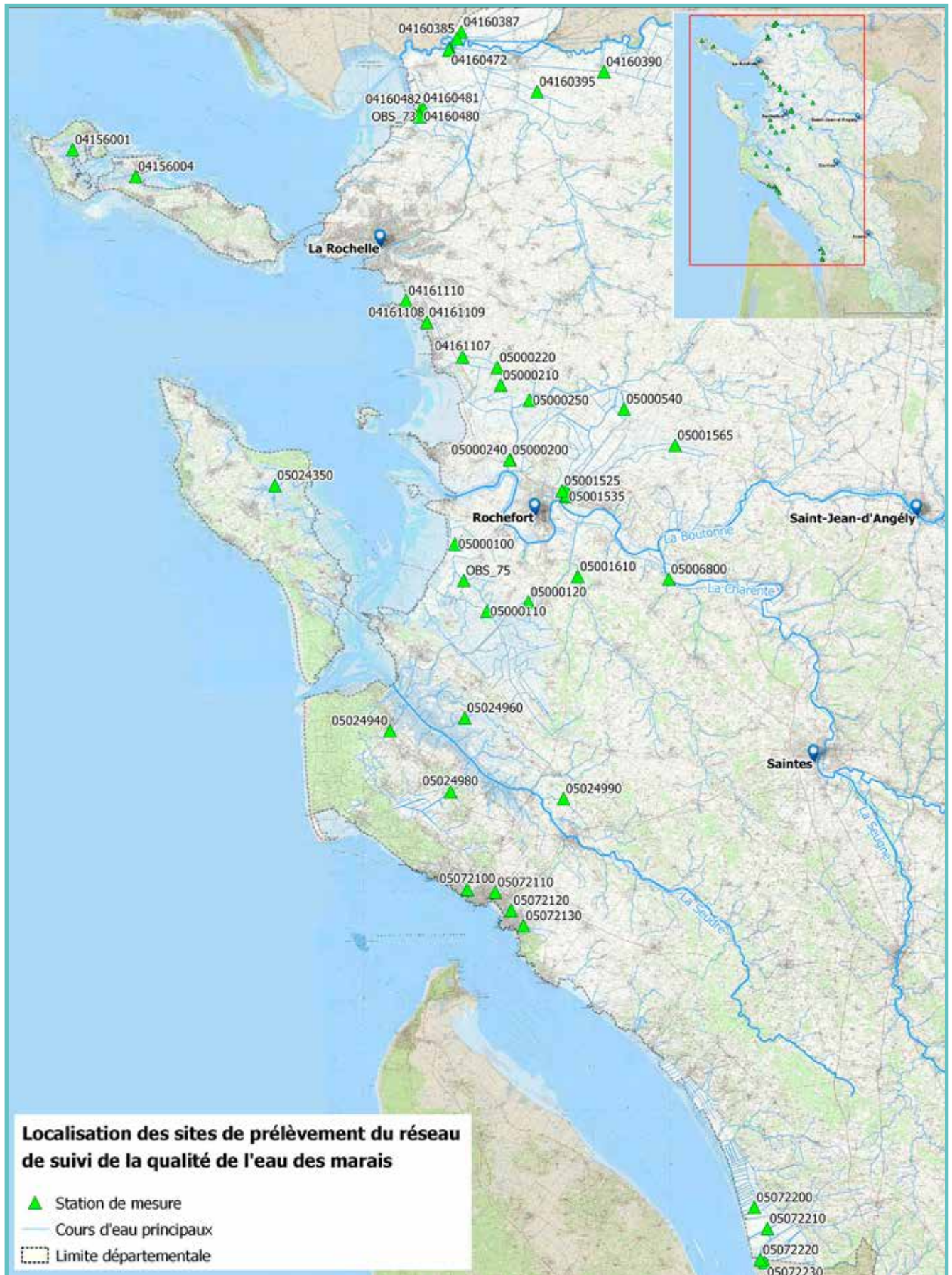
Contact

Lydie Le Bars – Conseil départemental de la Charente-Maritime – Mission Eau

lydie.le-bars@charente-maritime.fr

Tel. 05 46 31 72 67

Localisation des points de mesure du réseau de suivi de la qualité de l'eau des marais



Réseau de suivi de la qualité de l'eau des marais

Structure porteuse Conseil départemental de la Charente Maritime

Objectifs

Le réseau de suivi de la qualité des eaux des zones de marais et des principaux cours d'eau non domaniaux de la Charente-Maritime a été mis en place par l'Union des Marais de Charente-Maritime (UNIMA). Il permet d'améliorer la connaissance des marais et d'apprécier l'adéquation entre la qualité des eaux et les usages présents.

Porté par le Département, ce suivi a été élaboré en cohérence avec les réseaux existants et validé par l'ensemble des organismes en charge des réseaux de suivi et par les gestionnaires locaux concernés (associations de marais, syndicats intercommunaux, collectivités locales). Cet observatoire est prévu pour constituer un outil pérenne d'aide à la décision utile à tous les acteurs de l'eau et des marais. Il a également vocation à contribuer à moyen terme à la définition d'une référence nationale permettant de définir la bonne ou mauvaise qualité d'une eau de marais en fonction de sa typologie, ce que ne permet pas la référence actuelle établie sur les eaux de rivières.

Ce réseau de surveillance vise à répondre à ce double objectif en opérant une surveillance de la qualité des eaux afin d'acquérir des connaissances fonctionnelles des eaux en transit.

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
47 (dont 43 suivent l'intégralité des paramètres)	Bactériologie : E.coli, Entérocoques, Abondance bactérienne par cytométrie en flux Physico-Chimie : T°, Salinité, Ammonium, Azote Kjeldahl, Chlorophylle a, Chlorophylle fractionnée par classe de taille, COD, Conductivité, DBO5, MES, Nitrates, Nitrites, Oxygène dissous, pH, Pheopigments, Phosphates	6 fois par an	2003

Liens pour l'accès aux données

Les données brutes UNIMA sont disponibles sur les SIE agences de l'eau

<http://adour-garonne.eaufrance.fr/>

<http://osur.eau-loire-bretagne.fr/exportosur/action/Geographie>

Contacts

Stéphane Couroux – Conseil départemental de la Charente-Maritime – Mission Eau

stephan.couroux@charente-maritime.fr

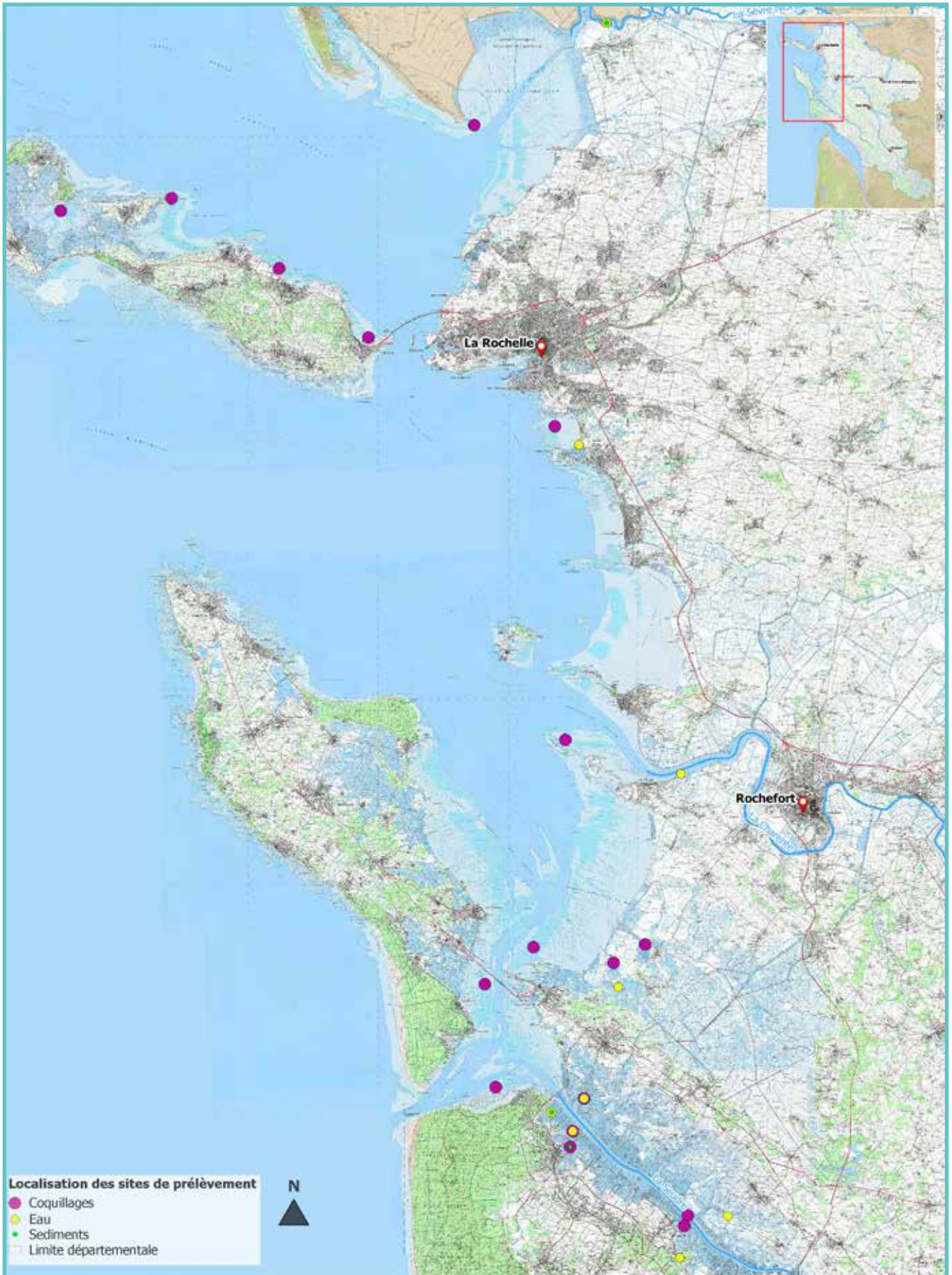
Tél. 05 46 87 88 69

François-Xavier Robin – UNIMA

fx.robin@unima.fr

Tél. 05 46 52 52 82

Réseau de suivi de la qualité des zones de production conchylicole déclassées et à risque



Réseau de suivi de la qualité des zones de production conchylicole déclassées et à risque

Structure porteuse Conseil départemental de la Charente Maritime

Objectifs

Ce programme vient en complément des suivis réglementaires réalisés par l'IFREMER et cible exclusivement les secteurs déclassés ou présentant des risques importants de déclassement (données Ifremer). Il a pour principaux objectifs de répondre aux problèmes de dégradations constatés sur certains secteurs conchylicoles (identification des origines, actions ciblées de maîtrise) et d'améliorer les connaissances sur l'impact potentiel dans les coquillages de certaines substances chimiques non suivies à ce jour (pesticides, certains métaux lourds).

Les points de suivi sont déterminés en concertation avec le Comité Régional de la Conchyliculture et positionnés sur les secteurs les plus à risque au regard notamment :

- des classements sanitaires effectifs ou estimés des zones de production conchylicole,
- des alertes sanitaires constatées dans le cadre des suivis REMI,
- des secteurs de production conchylicole où ont été observées des mortalités importantes,
- des dysfonctionnements environnementaux constatés dans les diagnostics environnementaux réalisés par le Département dans les communes littorales,
- des zones de production implantées à proximité d'activités à risque (station d'épuration, chantier naval, etc.)..

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
Variable en fonction des programmes d'études 2016 : 23 2015 : 24 2014 : 26	Suivis sur différentes matrices : *EAU - *COQUILLAGES - *SÉDIMENTS Suivis de divers paramètres : *Bactériologie (E. Coli et Entérocoques) *Métaux lourds (Arsenic, Cadmium, Chrome, Cuivre, Nickel, Plomb, Zinc, Mercure) *Virus (Norovirus de groupes 1 et 2) *Pesticides (dans eaux douces et coquillages) *Génotypage	Coquillages : mensuelle à bi-mensuelle pour les métaux lourds Eau et sédiments : hebdomadaire / bi-mensuelle / mensuelle	2014

* Des informations plus précises sur le nombre annuel de stations, les paramètres suivis, la fréquence et les modalités de mesures sont disponibles auprès de la structure porteuse.

Lien pour l'accès aux données

Pas de plateforme de téléchargement existante. Informations disponibles auprès des personnes chargées de la mise en œuvre du suivi.

Contacts

Conseil départemental de la Charente-Maritime – Mission Mer

Bruno Samzun

bruno.samzun@charente-maritime.fr

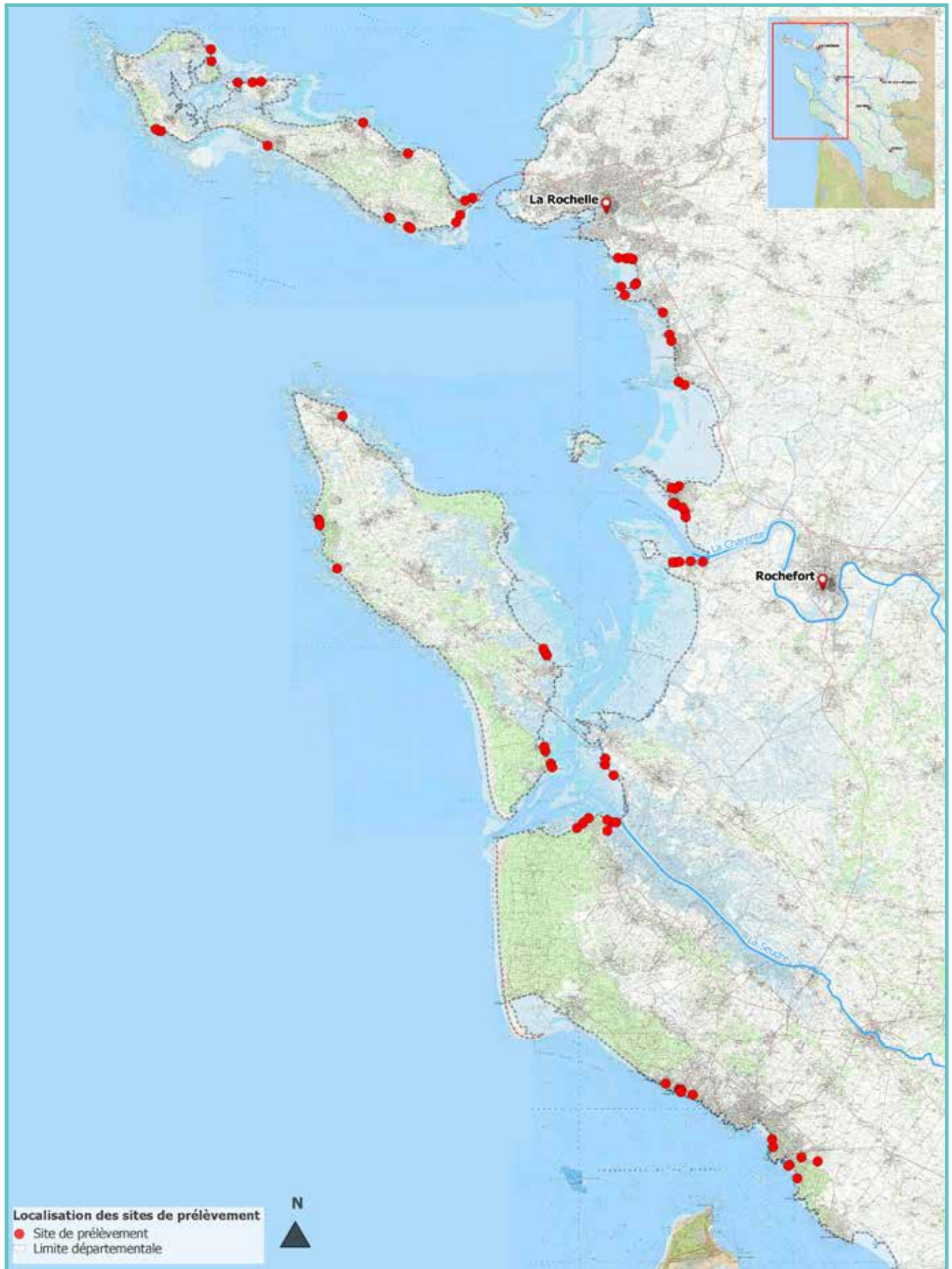
Tel : 05 46 87 72 72 / 06 21 18 14 54

Lucille Cousin

lucille.cousin@charente-maritime.fr

Tel : 05 46 87 88 40 / 06 26 32 67 01

Réseau de suivi de la qualité des eaux de baignade des plages déclassées et à risque



Réseau de suivi de la qualité des eaux de baignade des plages déclassées et à risque

Structure porteuse Conseil départemental de la Charente Maritime

Objectifs

Ce programme de suivis cible les zones de baignade déclassées ou présentant des risques importants de déclassement (étude CD17 2015). Il s'inscrit comme un complément des profils de baignade réalisés par les communes avec pour objectif de leur apporter un soutien technique fort dans la recherche des sources de contaminations ainsi que dans la définition et le déploiement des actions de maîtrises afférentes.

Les secteurs investigués ont été définis sur la base du classement officiel de l'Agence Régionale de Santé (plages classées officiellement comme étant « bonne », « suffisante » et « insuffisante ») et des données produites par le Département depuis 2010 sur les zones de baignade ayant permis d'identifier les plages présentant des risques de déclassements (39 plages concernées).

Ce programme s'appuie sur le déploiement de suivis environnementaux ciblés visant à identifier, sur la base d'analyses scientifiques, les sources de dégradation et à déployer avec les parties prenantes les actions de maîtrise afférentes qui seront intégrées notamment dans les profils de baignade.

De plus, il permet également de maintenir le principe de gestion active défini dans les profils de baignade afin de mettre à disposition des communes un outil réactif d'aide à la décision.

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
Variable en fonction des programmes d'études 2016 : 100 2015 : 141 2014 : 111	EAU Bactériologie (E. Coli et Entérocoques) Génotypage (sur certains points)	Hebdomadaire saison estivale : de juin à septembre	2011

* Des informations plus précises sur le nombre annuel de stations, les paramètres suivis, la fréquence et les modalités de mesures sont disponibles auprès de la structure porteuse.

Lien pour l'accès aux données

Pas de plateforme de téléchargement existante. Informations disponibles auprès des personnes chargées de la mise en œuvre du suivi.

Contacts

Conseil départemental de la Charente-Maritime – Mission Mer

Bruno Samzun

bruno.samzun@charente-maritime.fr

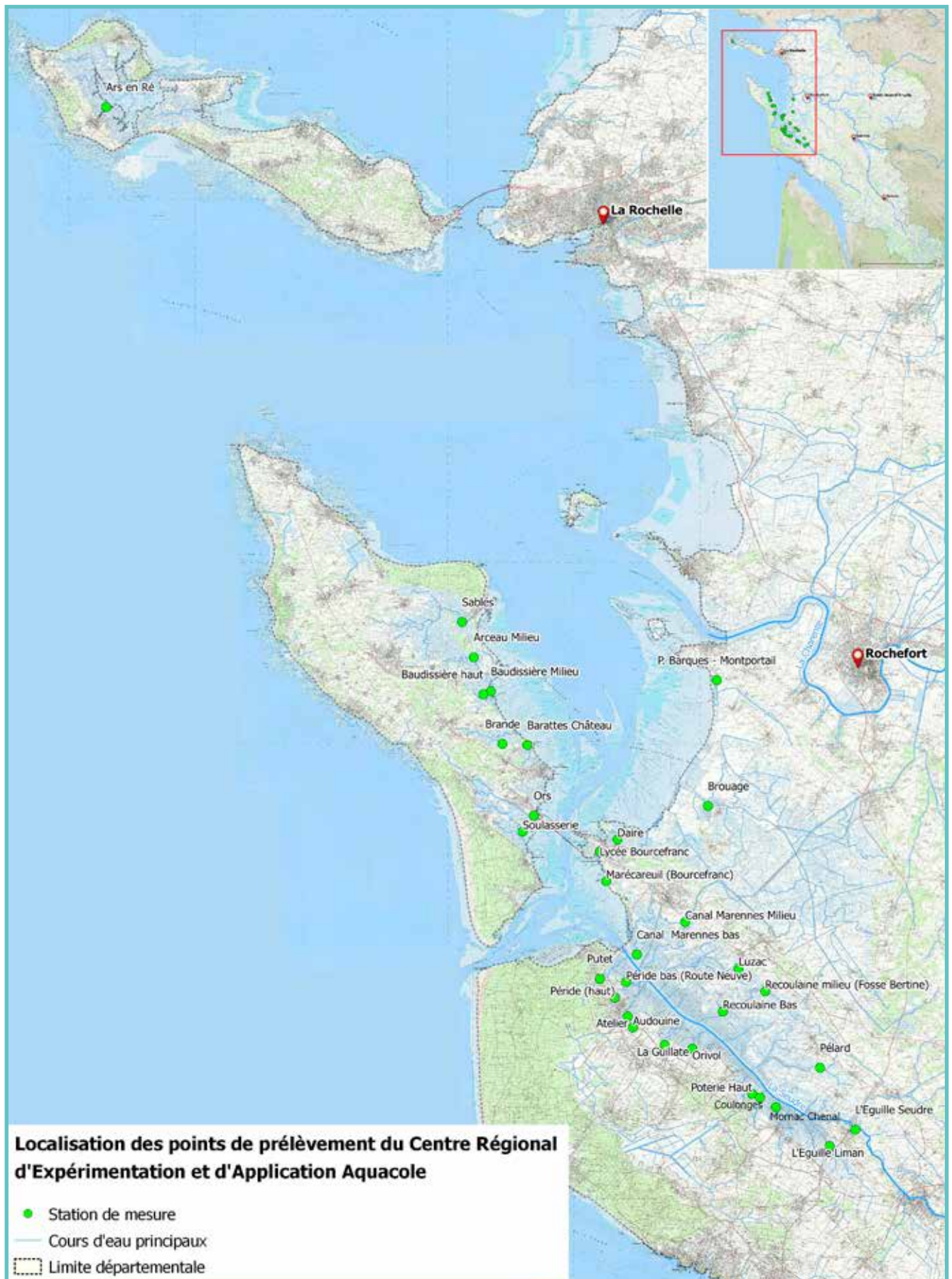
Tel : 05 46 87 72 72 / 06 21 18 14 54

Lucille Cousin

lucile.cousin@charente-maritime.fr

Tel : 05 46 87 88 40 / 06 26 32 67 01

Localisation des points de mesure du réseau conchylicole en marais salé



Réseau conchylicole en marais salé

Structure porteuse Centre régional d'expérimentation et d'application aquacole (CREAA)

Objectifs

L'objectif principal de ce réseau concerne la connaissance des paramètres physico-chimiques de l'eau des chenaux alimentant le marais salé (eau de surface et à -1m), en claires et réserves de référence pour chaque station, afin de gérer au mieux son utilisation par les professionnels de l'aquaculture et de la conchyliculture.

Le suivi de la qualité de l'eau en marais salé constitue un programme récurrent du CREAA initié en 1994 à la demande du Comité Régional de la Conchyliculture de Poitou-Charentes dans le cadre d'un réseau de professionnels.

Le CREAA l'anime avec l'objectif de fournir une aide à la gestion du marais et des cheptels en période d'affinage. Il s'agit d'un réseau de connaissance et d'alerte de la qualité du milieu permettant l'amélioration de la gestion des cheptels en claire. Ce réseau permet de faciliter le transfert d'informations et la prise en compte des attentes.

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
32	Physico - chimie : T°, salinité, oxygène dissous	1 fois par semaine d'octobre à avril (en début et fin de maline, coefficient proche de 70)	1994 Création et suivis patrimonial Depuis 2000 Observatoire avec bulletins d'information hebdomadaires

Lien pour l'accès aux données

Le dernier bilan annuel et les suivis hebdomadaires sont disponibles sur le site <http://www.creaa.fr/> (rubrique suivi qualité de l'eau en marais).

Les données brutes ne sont pas téléchargeables

Contact

Creaa@wanadoo.fr

Tel. : 05 46 47 51 93

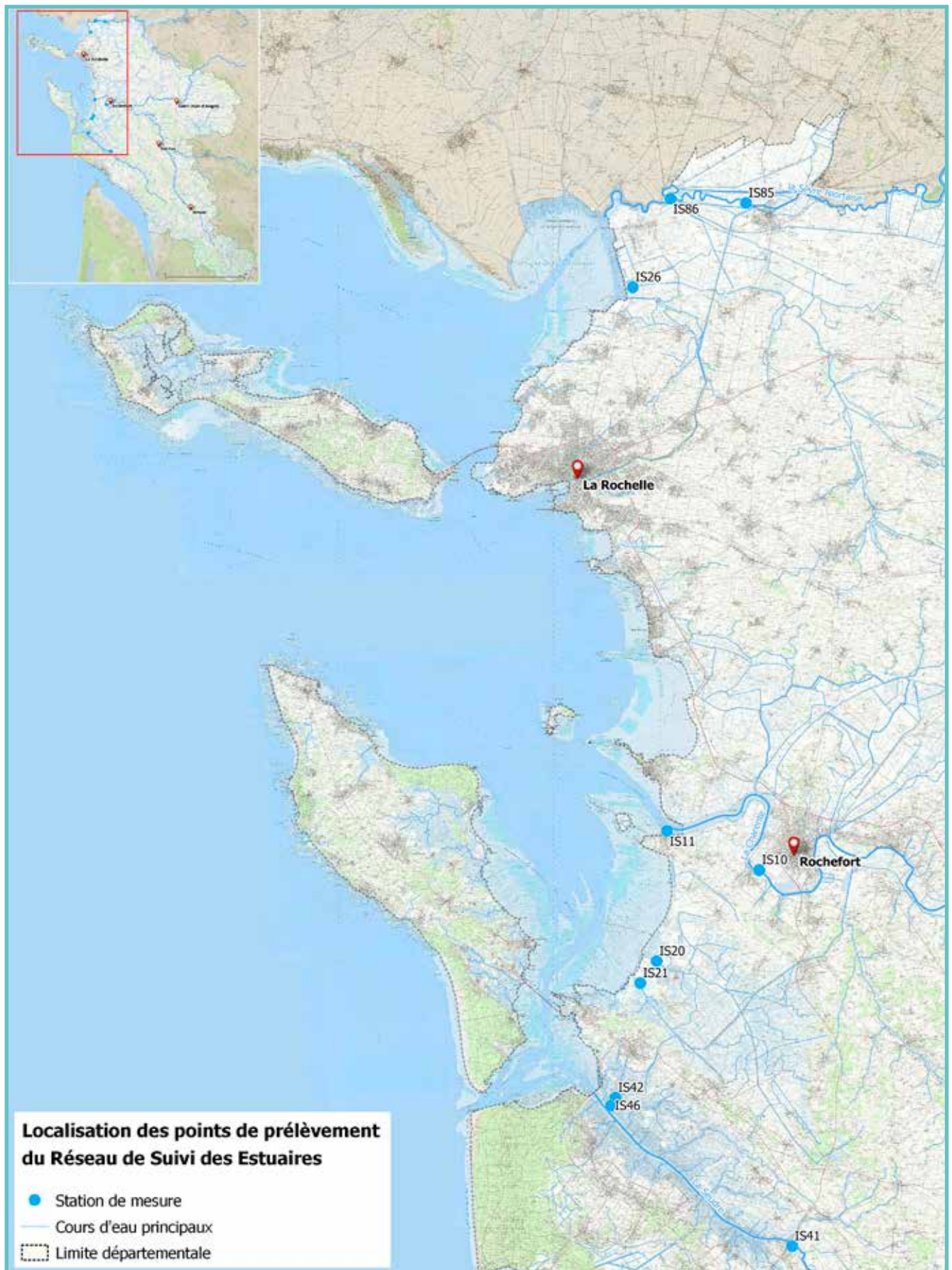
Fax : 05 46 47 53 15

ou

Anne-Lise Bouquet – CREAA

Tél. : 05 46 47 49 52 (ligne directe)

Localisation des points de mesure du réseau de suivi des estuaires



Réseau de suivi des estuaires

Structure porteuse Direction départementale des territoires et de la mer de Charente Maritime (DDTM 17)

Objectifs

Ce réseau a été constitué afin de bancariser des données en vue d'apporter des informations sur la qualité patrimoniale des eaux estuariennes du département de la Charente-Maritime et d'en faire émerger les principales tendances évolutives.

Existant depuis 1991, le réseau de suivi des estuaires a été arrêté en 2016

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
10	Bactériologie : E.Coli, Entérocoques Physico - chimie : In situ : T°, pH, salinité, conductivité, oxygène dissous Labo. : Turbidité, MES, DBO5, azote COT, nitrates, ammonium, phosphates, orthophosphates	6 fois par an	1991 à 2015

Liens pour l'accès aux données

Les données brutes sont disponibles sur les SIE Adour-Garonne et Loire-Bretagne

<http://adour-garonne.eaufrance.fr/>

<http://osur.eau-loire-bretagne.fr/exportosur/action/Geographie>

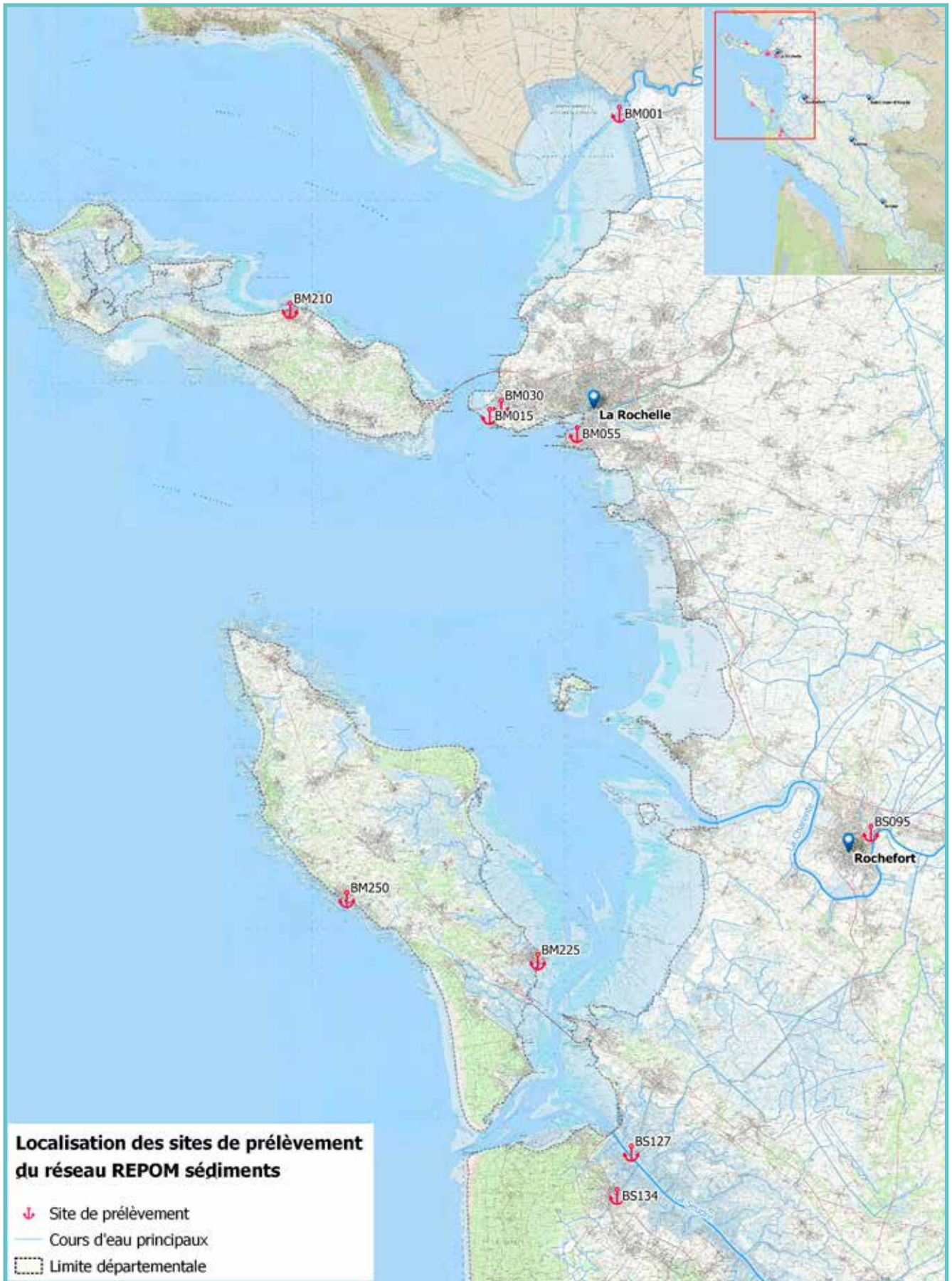
Contact

DDTM 17 – Eau, biodiversité et développement durable – Gestion qualitative de l'eau

ddtm-gestion-qualitative-eau@charente-maritime.gouv.fr

Tél. 05 16 49 62 36

Localisation des sites de prélèvement du réseau REPOM sédiments



Réseau national de surveillance de la qualité des eaux et des sédiments des ports maritimes (REPOM)

Structure porteuse Direction départementale des territoires et de la mer de Charente-Maritime (DDTM 17)

Objectifs

Le REPOM a pour objectif d'évaluer et de suivre l'évolution de la qualité des eaux et des sédiments des bassins portuaires (militaire, commerce, pêche, plaisance) à l'échelle nationale. A partir des résultats obtenus, le but est d'évaluer l'impact des installations portuaires sur les usages du milieu, que ces usages soient pratiqués dans l'enceinte du port ou à proximité. Après une « phase transitoire » de 2010 à 2013, le programme de suivi dans l'eau a été suspendu pour une durée limitée.

Cette phase d'optimisation du réseau doit permettre au programme sédiments :

- de rendre pérenne le suivi des substances préconisées par la convention OSPAR, reprises majoritairement dans le cadre de la DCSMM pour la définition du bon état écologique des eaux marines ;
- d'étendre la gamme des paramètres aux substances prioritaires de la DCE pertinentes pour la fraction sédiment.

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
10	Descriptif du sédiment : granulométrie, % matières sèches, densité du matériau dragué, Carbone organique total, Aluminium Métaux : Arsenic, Cadmium, Chrome, Cuivre, Etain, Mercure, Méthyle-Hg, Nickel, Plomb, Zinc Micropolluants : groupe de substances HAP totaux, Organostanniques (TBT...), Organochlorés et apparentés (PCBs...), Organophosphorés et apparentés (trifluraline), Phénols et dérivés, Composés bromés, Phtalates, PCDD, PCDF	1 fois tous les 3 ans	1998

Lien pour l'accès aux données

Les données du Bilan national du REPOM 1997-2006 sont téléchargeables sur

<http://www.eau-mer-fleuves.cerema.fr/bilan-national-du-repom-reseau-national-de-a385.html>

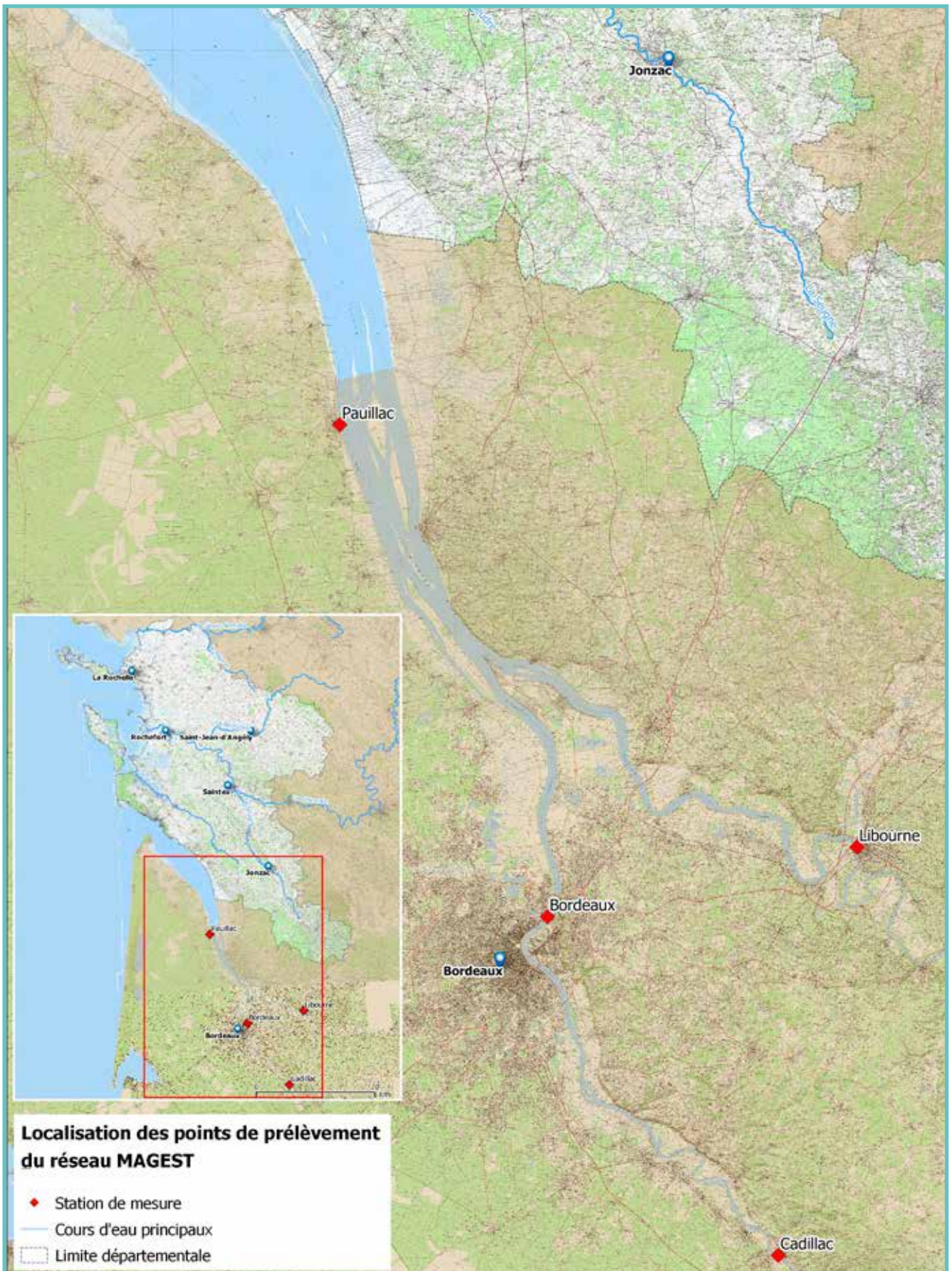
Contact

DDTM 17 – Eau, biodiversité et Développement durable – Gestion qualitative de l'eau

ddtm-gestion-qualitative-eau@charente-maritime.gouv.fr

Tél. 05 16 49 62 36

Localisation des points de mesure du réseau consortium MAREL Gironde ESTuaire (MAGEST)



Réseau de surveillance de la qualité des eaux de l'estuaire de la Gironde (MAGEST)

Structure porteuse Laboratoire environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux (UMR EPOC) du CNRS/INSU, Université de Bordeaux

Objectifs

Le MAGEST est un réseau d'observation automatisé pour la surveillance de la qualité des eaux du système estuarien de la Garonne – Dordogne – Gironde, mis en place depuis 2004 sur les recommandations de la Commission des Milieux Naturels Aquatiques (CMNA). Ce dispositif a pour objectif de suivre en continu la qualité des eaux de l'estuaire de la Gironde ainsi que l'évolution du "bouchon vaseux", afin d'en étudier l'impact sur les dynamiques estuariennes. Ce réseau est géré par un consortium (Agence de l'Eau Adour-Garonne, Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde, Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, Établissement Public Interdépartemental de la Dordogne, EDF, Grand Port Maritime de Bordeaux, Bordeaux Métropole, Conseil Régional Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Conseil Départemental 33, IRSTEA, CNRS et l'Université de Bordeaux).

Les données du réseau MAGEST constituent un outil d'aide à la gestion de l'estuaire :

- aide à la localisation du bouchon vaseux et à la compréhension de l'envasement du chenal de navigation,
- évaluation de l'incidence du bouchon vaseux sur l'oxygénation des eaux et sur les peuplements biologiques,
- évaluation de la salinisation,
- contrôle de la température des eaux, informations pour les sites industriels et techniques (CNP du Blayais), évolution par rapport au changement climatique

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
4	Physico-chimie : T°, salinité, turbidité, O ₂ dissous	Toutes les 10 minutes Tranférées toutes les 6h	2004
		Cadillac Toutes les 30 minutes d'avril à novembre	Août 2013

Un projet d'implantation d'une nouvelle station haute fréquence localisée au Verdon-sur-Mer reste à suivre dans le futur

Liens pour l'accès aux données

Les données sont consultables sous

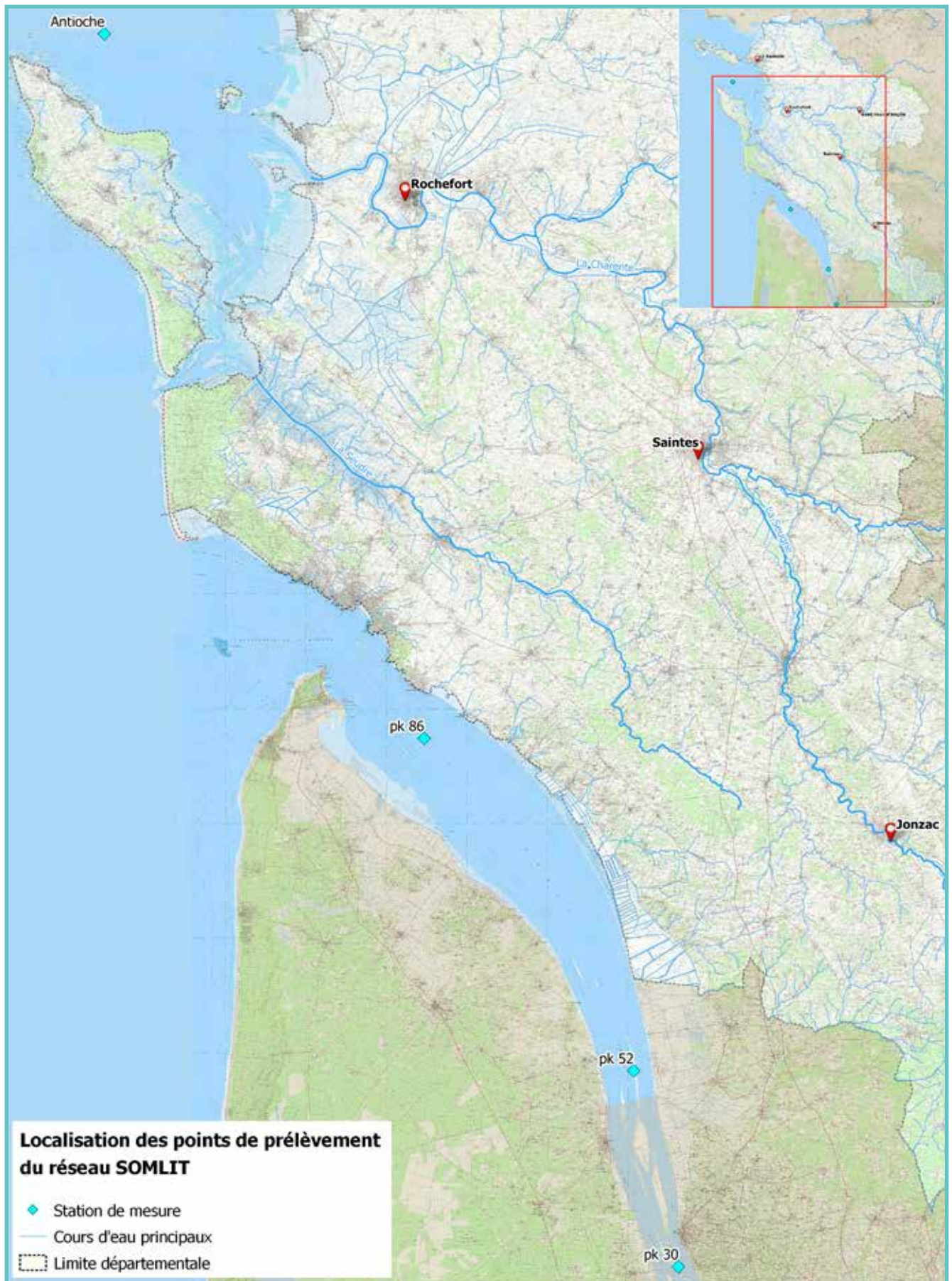
http://rogir.epoc.u-bordeaux1.fr/Ayant_Droits/donnees/

Contact

MAGEST.Gironde@gmail.com

Sabine Schmidt, Coordinatrice scientifique et technique du consortium, UMR EPOC, université Bordeaux
s.schmidt@u-bordeaux.fr — Tél. 05 40 00 33 15

Localisation des points de mesure du service d'observation du milieu littoral en Charente-Maritime et dans l'estuaire de la Gironde



Service d'observation en milieu littoral (SOMLIT)

Structure porteuse Observatoire aquitain des sciences de l'univers (OASU) – Centre national de la recherche scientifique - Institut national des sciences de l'univers

Objectifs

Le Service d'Observation en Milieu Littoral (SOMLIT, CNRS/INSU) collecte des données en zone littorale avec comme objectif la caractérisation de l'évolution des écosystèmes littoraux sous contraintes climatique et anthropique. Il a pour but, via l'observation systématique et coordonnée au niveau national, d'homogénéiser l'acquisition d'un corps de paramètres (hydro-climatiques, chimiques et biologiques) communs à tous les sites, afin :

- de permettre une étude comparée de séries à long terme sur les trois façades du littoral français (extraction des tendances, établissement de situations de normalité),
- d'établir un cadre spatio-temporel pour les actions de recherches ayant en outre pour objectif d'expliquer la variabilité observée.

Le SOMLIT regroupe actuellement 10 stations ou laboratoires marins échantillonnant périodiquement les masses d'eau littorales dans 18 sites géographiques. Les laboratoires LIENSs (Université de La Rochelle) et EPOC (Université Bordeaux I) du CNRS, échantillonnent respectivement un site positionné au centre du pertuis d'Antioche ainsi que trois lieux de prélèvement localisés dans l'estuaire de la Gironde.

Caractéristiques du réseau

Nombre de stations	Paramètres suivis	Fréquence de mesures	Antériorité
4	Flore Planctonique : microphytoplancton, pico- et nanoplancton, chlorophylle a (biomasse des autotrophes planctoniques) Physico-chimie : T°, salinité, O ₂ , pH, ammonium, nitrates, nitrites, phosphates, silicates, carbone organique particulaire, azote organique particulaire, MES, delta N ¹⁵ et delta C ¹³ , matière organique particulaire	Antioche Tous les 15 jours	Juin 2011
		pk 86-52-30 mensuelle	Janvier 1997

Le suivi de la diversité du phytoplancton ainsi qu'une acquisition haute fréquence de la température, de la salinité, de la turbidité et de la fluorescence devraient se mettre en place prochainement

Liens pour l'accès aux données

Les données sont consultables sous :

<http://somalit-db.epoc.u-bordeaux1.fr/bdd.php?serie=ST&sm=10>

Contacts

Benoît Sautour – Coordinateur National du Réseau - Tel. 05 56 22 39 01

b.sautour@epoc.u-bordeaux1.fr

Pierre-Guy Sauriau – Chargé de Recherches (CNRS, UMR LIENSs) – Responsable de la station Antioche
Tel. 05 46 50 76 38

pierre-guy.sauriau@univ-lr.fr

Nicolas Savoye – Physicien Adjoint (CNRS, UMR EPOC) – Responsable scientifique Arcachon/Gironde
Tel. 05 56 22 39 16

n.savoye@epoc.u-bordeaux1.fr

Texte

Direction départementale des Territoires et de la Mer, service EBDD

photo

DDTM 17 / Photothèque MEEM

Mise en page

DDTM 17 / SG-AMP

Novembre 2016



**Direction départementale des territoires et de la mer
de la Charente-Maritime**
Service eau, biodiversité et développement durable
Novembre 2016